



**HAL**  
open science

# La différenciation pédagogique en lycée professionnel

Selsebil Mellouk

► **To cite this version:**

Selsebil Mellouk. La différenciation pédagogique en lycée professionnel. Education. 2022. dumas-03701899

**HAL Id: dumas-03701899**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03701899>**

Submitted on 22 Jun 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DE LA REUNION  
**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DU PROFESSORAT ET DE  
L'EDUCATION**

Mention « *Second degré* » - Parcours « *PLP Maths-Sciences* »

Année universitaire : 2021 / 2022

MEMOIRE DE RECHERCHE

**LA DIFFERENCIATION PEDAGOGIQUE  
EN LYCEE PROFESSIONNEL**

En vue de l'obtention du  
MASTER METIERS DE L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION ET DE  
LA FORMATION

Présentée et soutenue le 14 Juin 2022 par :

Mme. Selsebil MELLOUK

**Numéro étudiant : 40002279**

JURY :

---

M. Éric ROUSSEL	Professeur de Sciences Physiques et Chimiques	Directeur de mémoire
M. Jérémy NATCHAN	Professeur de Sciences Physiques	Rapporteur
Mme. Aurélie BABEF	Professeur de Maths-Sciences	Tutrice de stage



## Remerciements

---

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, au succès de mon stage et qui m'ont accompagné lors de la rédaction de ce mémoire et de son élaboration jusqu'à sa finalisation.

Dans un premier temps, je voudrais remercier mon directeur de mémoire Monsieur Éric ROUSSEL, professeur de Sciences Physiques et Chimiques et référent en ressources et usages pédagogiques numériques dans l'académie de La Réunion, qui m'a encadré aussi bien dans la rédaction de ce mémoire que dans le cadre de ma titularisation cette année. Un grand merci pour sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont largement contribué à alimenter ma réflexion.

Je remercie également toute l'équipe pédagogique de l'institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPE) de La Réunion à Bellepierre, et les intervenants professionnels responsables de ma formation, pour avoir assuré la partie théorique de celle-ci. Merci à Monsieur Christophe DEQUERCQ, du Conseil national des universités (CNU) en Informatique, pour m'avoir aiguillé et éclairé à travers sa vision lors de l'élaboration de ma problématique en début d'année. Ses conseils ont été précieux.

A présent, je tiens à témoigner toute ma reconnaissance à ma tutrice de stage, Madame Aurélie BABEF, pour son précieux soutien et son aide de qualité, qu'elle n'a pas hésité à m'apporter au cours de cette expérience. Depuis mon installation dans l'établissement, elle m'a vu évoluer et m'accomplir. Merci sincèrement pour avoir pleinement participé à me faire réaliser mon potentiel. Merci également aux collègues de Maths-Sciences du lycée pour leur accueil chaleureux au sein de l'équipe et leur enthousiasme.



# Table des matières

---

<b>Engagement de non plagiat.....</b>	<b>2</b>
<b>Remerciements.....</b>	<b>4</b>
<b>Résumé.....</b>	<b>9</b>
<b>Summary.....</b>	<b>10</b>
<b>Liste des abréviations.....</b>	<b>11</b>
<b>Introduction.....</b>	<b>12</b>
<b>1 Cadre &amp; Contexte.....</b>	<b>15</b>
<b>1.1 De la logique intégrative à la logique inclusive – Analyse du cadre législatif.....</b>	<b>15</b>
<b>1.2 Pour quels besoins éducatifs ?.....</b>	<b>17</b>
1.2.1 1 <sup>er</sup> profil : Les élèves en situation de handicap.....	18
1.2.2 2 <sup>ème</sup> profil : Les élèves à la maîtrise insuffisante de certaines connaissances ou compétences.....	22
1.2.3 3 <sup>ème</sup> profil : Les élèves aux pathologies chroniques, allergies et intolérance alimentaires.....	23
1.2.4 4 <sup>ème</sup> profil : Les élèves aux troubles des apprentissages.....	24
<b>1.3 Comment adapter et aménager les stratégies aux « profils » des élèves ? – Analyse des littératures.....</b>	<b>26</b>
1.3.1 Comment adapter et aménager les stratégies aux « profils » des élèves ?.....	26
1.3.2 Comment mettre en œuvre une pédagogie de différenciation.....	28
1.3.3 La différenciation suivant la phase d'apprentissage.....	29
1.3.4 Gestion de la différenciation : suivi individuel par compétence.....	32
<b>2 Expérimentation - Mes stratégies de différenciations pédagogiques.....</b>	<b>36</b>
<b>2.1 Ma démarche pédagogique :.....</b>	<b>36</b>
2.1.1 Ma classe – Contexte scolaire.....	36
2.1.2 Recensement, étude et analyse des profils de mes élèves aux besoins spécifiques.....	37
<b>2.2 Hypothèse d'approche : Le ludique en utilisant des outils numériques.....</b>	<b>39</b>
2.2.1 Protocole expérimental du Quiz numérique en classe.....	41
2.2.2 Avantages.....	42

<b>3</b>	<b>Discussion</b> .....	<b>46</b>
<b>3.1</b>	<b>Sondage</b> .....	<b>46</b>
3.1.1	Collecte et analyse des données.....	48
<b>3.2</b>	<b>Quel avenir pour la différenciation pédagogique - Discussion</b> .....	<b>63</b>
	<b>Conclusion</b> .....	<b>66</b>
	<b>Liste des annexes</b> .....	<b>67</b>
	<b>Liste des figures</b> .....	<b>72</b>
	<b>Liste des tableaux</b> .....	<b>73</b>
	<b>Ressources bibliographiques</b> .....	<b>74</b>





## Résumé

---

De nos jours, de nombreuses réformes sont entreprises en vue d'apporter des améliorations à notre système d'éducation français. Un rapport publié par le CNIRE « Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative » et le CNESCO « Conseil national d'évaluation du système scolaire », datant de Septembre 2016, dresse le constat suivant : « les pratiques enseignantes et leur effets sur la réussite du plus grand nombre, remettant en cause des pratiques qui n'induisent pas une amélioration des résultats scolaires des élèves les plus en difficulté ». Le principe même de l'égalité des chances est alors remis en cause. D'un autre côté, les enseignants expriment leur désarroi, face à ces classes hétérogènes, et à de multiples égards. Une problématique qui dure depuis de nombreuses années déjà, avec l'arrivée de l'inclusion scolaire et l'acceptation des élèves aux besoins éducatifs variés dans les classes de lycées professionnels. L'accès aux savoirs pour tous ne doit pas être un frein dans la transmission des apprentissages. C'est dans ce contexte que sont apparues les notions de « différenciation pédagogique », « pédagogie ou enseignement différenciés », « stratégie et approche pédagogiques ». Nous verrons alors, de quelle manière la différenciation pédagogique en lycée professionnel est appliquée au sein d'une classe hétérogène. En quoi répond-elle aux besoins complexes et variés des élèves, et permet-elle à l'enseignant une meilleure gestion de sa classe ? Entre confrontation brutale à la réalité de terrain et hypothèse théoriques, le défi est de taille !

Mots-clés : *Différenciation pédagogique ; Stratégie pédagogique ; Besoins éducatifs ; Inclusion scolaire ; Adaptations et aménagements éducatifs.*

## Summary

---

Nowadays, many reforms are undertaken to improve our French education system. A report published by the CNIRE "Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative" and the CNESCO "Conseil national d'évaluation du système scolaire", dated September 2016, states the following: "teaching practices and their effects on the success of the greatest number of students, calling into question practices that do not lead to an improvement in the academic results of the most disadvantaged students". The very principle of equality of opportunity is thus called into question. On the other hand, teachers express their dismay at these heterogeneous classes, in many respects. This is a problem that has been going on for many years now, with the arrival of inclusive education and the acceptance of pupils with different educational needs in vocational high school classes. Access to knowledge for all must not be an obstacle to the transmission of learning. It is in this context that the notions of "pedagogical differentiation", "differentiated pedagogy or teaching", "pedagogical strategy and approach" have appeared. We will then see how pedagogical differentiation in vocational schools is applied in a heterogeneous class. How does it respond to the complex and varied needs of the students, and does it allow the teacher to better manage his class? Between brutal confrontation with the reality of the field and theoretical hypotheses, the challenge is big!

Keywords : *Pedagogical differentiation ; Pedagogical strategy; Educational needs; School inclusion; Adapted educational pathways.*

## Liste des abréviations

---

- CNIRE : « Conseil national de l'innovation pour la réussite éducative »
- CNESECO : « Conseil national d'évaluation du système scolaire »
- ULIS : « Unités localisées pour l'inclusion scolaire »
- PPS : « Projet personnalisé de scolarisation »
- PAP : « Plan d'accompagnement personnalisé »
- PPRE : « Programme personnalisé de réussite éducative »
- PAI : « Projet d'accueil individualisé »
- MEN : « Ministère de l'Education Nationale »
- GEVA-Sco : « Guide d'évaluation scolarisation »
- CNSA : « Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie »
- MDPH : « Maison départementale des personnes handicapés »
- AESH : « Assistante d'éducation scolaire et humaine »
- CDAPH : « Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées »
- AVS : « Aide de vie scolaire »
- DP : « Différenciation pédagogique »
- MMVF « Métiers de la mode et vêtement flou »
- INSPE : « Institut nationale supérieur du professorat et de l'éducation »

## Introduction

---

Les pratiques pédagogiques évoluent constamment avec le temps. Réformes, politiques éducatives, contexte sociale qui change, autant d'occasions de repenser le système éducatif de notre Pays. Alors que la politique de l'Education Nationale s'inscrit dans une logique inclusive et se veut égalitaire dans les chances de réussite scolaire pour tous, le constat fait par le CNIRE et le CNESE de 2016 laisse un goût amer. Les pratiques enseignantes et leur effets sur la réussite du plus grand nombre, remettant en cause des pratiques qui n'induisent pas une amélioration des résultats scolaires des élèves les plus en difficulté. L'écart entre les inégalités se creuse.

Mais alors que signifie l'égalité des chances pour tous? Pourquoi les élèves ne réussissent pas tous, et n'avancent pas tous de la même manière à l'école ?

Les sept postulats de Burns<sup>1</sup>, sont très souvent repris pour énoncer le principe suivant :  
Toute classe est, par nature, hétérogène.

« Il n'y a pas 2 apprenants qui progressent à la même vitesse.

Il n'y a pas 2 apprenants qui soient prêts à apprendre en même temps.

Il n'y a pas 2 apprenants qui utilisent les mêmes techniques d'étude.

Il n'y a pas 2 apprenants qui résolvent les problèmes exactement de la même manière.

Il n'y a pas 2 apprenants qui possèdent le même répertoire de comportements.

Il n'y a pas 2 apprenants qui possèdent le même profil d'intérêt.

Il n'y a pas 2 apprenants qui soient motivés pour atteindre les mêmes buts. »

Tout enseignant a déjà fait ces constats, dans sa pratique réelle et quotidienne de vie en classe. A fortiori, l'hétérogénéité des élèves de Lycée professionnel est encore plus vraie : hétérogénéité sur les plans de développements (moteur, cognitif, affectif), d'origines socio-culturelles, et d'âges.

La volonté de différencier les approches pédagogiques est ainsi née. La nécessité de s'adapter à tous les niveaux d'élèves au sein d'une même classe, et de répondre aux besoins multiples et variés de ces derniers, est urgente dans les lycées professionnels. C'est l'une des

---

<sup>1</sup> (Feyfant 2016)

grandes difficultés de l'enseignement, si ce n'est la plus grande, que de permettre à tous les élèves de progresser ; Mais c'est là, aussi, le plus beau des défis de l'enseignant !

La pédagogie différenciée se définit comme : « Une pédagogie individualisée qui reconnaît l'élève comme une personne ayant ses représentations propres de la situation de formation. Une pédagogie variée qui propose un éventail de démarches s'opposant ainsi au fait que tous doivent travailler au même rythme, dans la même durée et par les mêmes itinéraires ».<sup>2</sup> Différencier, c'est permettre à tous les élèves d'atteindre les mêmes objectifs en passant par des voies différentes.

De plus en plus, les enseignants expriment leur désarroi, face au défi que représente l'enseignement au sein de classes jugées trop hétérogène. Alors, **comment, l'enseignant de lycée professionnel, doit-il adapter son enseignement afin de répondre au mieux aux besoins complexes et variés de tous les élèves en classe ?**

Pour répondre à cette large problématique, nous verrons, dans un premier temps, qui sont les élèves ciblés aux besoins éducatifs variés, et quels dispositifs existent aujourd'hui au sein des établissements pour ces élèves. Puis, nous chercherons en quoi la différenciation pédagogique permet de gérer l'hétérogénéité des publics, et comment la mettre en œuvre. Dans un second temps, nous verrons par quelle approche pédagogique j'ai tenté, cette année, de répondre à cette problématique auprès de ma classe de CAP. Pour finir, nous discuterons de l'application concrète et de la plausibilité de mettre en place ce genre de stratégie pédagogique différenciée au sein des lycées professionnels aujourd'hui, notamment au travers d'un sondage que j'ai mené dans le cadre de ce mémoire.

---

<sup>2</sup> (Peretti, Obin, et Przesmycki 1991)



# 1 Cadre & Contexte

---

## 1.1 De la logique intégrative à la logique inclusive – Analyse du cadre législatif

Remontons au siècle dernier, jusque dans les années 50, les élèves n’avaient pas d’obligation de poursuites d’études au-delà de leur 13 ans (Loi Jules Ferry). C’est avec la loi du 6 Janvier 1959, qui légifère la prolongation de l’obligation scolaire jusqu’à 16 ans, que se pose alors la question de l’orientation scolaire.

Nombres de circulaires apparaîtront au cours des années suivantes dont l’objet sera d’apporter de nouvelles modalités de scolarisations, et, parmi elles, des modalités spéciales concernant les enfants en situation de handicap.

La politique de l’Education nationale n’a pas cessé d’évoluer et de s’élargir. En 1982, elle prend alors ce nouveau tournant : celui de s’intéresser également aux jeunes inadaptés de la société et à leur insertion future dans le monde du travail. Ces jeunes seront alors intégrés au sein des établissements scolaire, dans des classes spécialisées. Cette décision marque définitivement la fin de la ségrégation. On se trouve bien dans une volonté d’intégration qui « vise tout d’abord à favoriser l’insertion sociale de l’enfant handicapé en le plaçant le plus tôt possible dans un milieu ordinaire où il pourra développer sa personnalité et faire accepter sa différence (...) pour favoriser son autonomie individuelle ».<sup>3</sup>

Cette politique d’intégration se renforce avec la loi du 11 Février 2005 prénommée la loi pour l’égalité des droits et des chances. En effet, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées ont voté « le droit pour chacun à une scolarisation ordinaire au plus près de son domicile » et pour « un parcours scolaire continu et adapté » pour les élèves en situation de handicap.<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> (« Politique\_d\_integracion\_handicapes.C\_no\_82-2\_et\_no\_82-048\_du\_29\_janvier\_1982\_BO\_no\_5\_du\_4\_fevrier\_1982\_RLR\_501-0.pdf » s. d.)

<sup>4</sup> (« L’école inclusive » s. d.)

Finalement, il faudra attendre la date du 8 Juillet 2013 avec la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République qui marque assurément le pas vers une logique inclusive, et non plus intégrative. L'élève aux besoins spécifiques ne suit pas seulement son cursus scolaire au sein de l'établissement dans une classe spécialisée, mais il est, dès lors, inclus au sein d'une classe « normale ». Cette loi comporte évidemment des « dispositions concernant la formation des enseignants, la coopération entre l'éducation nationale et les établissements et services médico-sociaux et la formation aux outils numériques des élèves accueillis au sein des établissements et services médico-sociaux ».

Voici un schéma qui illustre de façon explicite le principe d'inclusion scolaire, et fait la distinction entre intégration et inclusion.



*Figure 1 : Schéma de distinction entre « intégration » et « Inclusion »*

Sur ce schéma, on remarque que les élèves concernés sont de couleurs différentes. Ce détail n'est pas anodin car il est fidèle à mon expérience de terrain qui m'a prouvé que chaque élève est différent. En effet, les élèves ne présentent pas tous les mêmes besoins éducatifs et donc ne nécessiteront pas tous les mêmes adaptations en classe. Il existe différents profils d'élèves avec des besoins éducatifs spécifiques.

Alors de quels profils d'élèves est-il question concrètement ici ? De quels besoins éducatifs parlons-nous ?



## 1.2 Pour quels besoins éducatifs ?

Les minorités sont désormais prises en compte, et les établissements scolaires de France s'aménagent grâce aux moyens mis en place par l'Etat pour permettre leurs scolarisations.

Dans cette partie, nous allons définir les besoins des élèves fraîchement accueillis et les parcours d'éducation mis en place à cet effet. Les élèves aux besoins éducatifs particuliers ont le choix entre 4 parcours spécifiques différents (Voir **Annexe 1**) pour suivre cette scolarisation dite en inclusion au sein des établissements de Lycée professionnel :

- le **projet personnalisé de scolarisation** (PPS), pour les élèves en situation de handicap,
- le **plan d'accompagnement personnalisé** (PAP), qui concerne les élèves aux troubles spécifiques des apprentissages,
- le **programme personnalisé de réussite éducative** (PPRE), pour les élèves qui ont des difficultés importantes dans l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture,
- et pour finir, le **projet d'accueil individualisé** (PAI), qui concerne les élèves atteints d'un trouble de santé invalidant tels qu'une maladie chronique, une allergie ou une intolérance alimentaire.

Ainsi, chaque parcours est spécifique à des besoins de l'élève préalablement bien définis. Les différents besoins éducatifs se dessinent finalement dans ces catégories, de manière à ce que quatre profils d'élève se distinguent. Quels sont ces besoins éducatifs pour lesquels une scolarisation en inclusion est dorénavant rendue possible ? Chaque parcours se base sur des codes établis par le Ministère de l'Education nationale (MEN) pour l'inscription administrative de l'élève.

Nous verrons alors, pour quels besoins éducatifs les élèves sont susceptibles d'être suivis en inclusion scolaire ? Et quels parcours, et aménagements pédagogiques associés, sont mis en place dans les établissements de lycées professionnels aujourd'hui pour le permettre ?

### 1.2.1 1<sup>er</sup> profil : Les élèves en situation de handicap

Le premier profil d'élève que nous allons voir sont les élèves dont les besoins éducatifs sont dus à leur situation de handicap. Le parcours éducatif leur correspondant est le projet personnalisé de scolarisation (PPS).

Pour l'analyse des besoins éducatifs de l'élève en situation de handicap et pour l'élaboration du PPS qu'il intégrera au sein de l'établissement, il convient de se fonder à partir du « Guide d'Évaluation » **GEVA**. Plus particulièrement du GEVA des besoins de compensation en matière de scolarisation dit également le GEVA-sco. Ce guide propose plusieurs informations et documentations, tous mis au point par le collectif réunissant le ministère de l'Éducation nationale (MEN) et la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).

La famille, ou le responsable légal de l'élève, doit déposer une première demande auprès de l'équipe des maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) la plus proche, dans le but d'effectuer un premier examen d'analyse de la situation de l'élève et de ses besoins. On peut facilement accéder au document<sup>5</sup> administratif en question qui est disponible sur les sites gouvernementaux (voir **Annexe 2**). Ce document réunit diverses informations concernant l'élève telles que son cheminement scolaire et s'interroge notamment sur son degré d'autonomie. La question de l'autonomie, nous le verrons ci-après, est cruciale.

A la suite de cette demande, l'élève en situation de handicap peut se voir fournir une aide au financement d'une aide humaine par l'intermédiaire d'une assistante d'éducation scolaire et humaine (AESH), et/ou d'aménagements d'examen (notamment par le système du tiers temps). Une fois la demande acceptée, le PPS reste valable jusqu'à la fin du cycle en cours. Ce sera au chef d'établissement de porter la responsabilité de la mise en œuvre du PPS.

Si le verdict venait à ne pas satisfaire la famille, un réexamen des besoins de l'élève peut être envisagé, selon un autre guide GEVA-SCO.

Le dispositif permettant à ces élèves une scolarisation dans le second degré est ce que l'on nomme les unités localisées pour l'inclusion scolaire : ULIS-lycée (il existe le même type de dispositifs collectifs de scolarisation pour les écoles et les collèges : ULIS-école et ULIS-

---

<sup>5</sup> (Agence pour l'enseignement français à l'étranger, s. d.)

collège). Le lycée professionnel dans lequel j'ai exercé cette année comporte une cellule ULIS, ce qui n'est pas le cas dans tous les lycées.

« Les unités localisées pour l'inclusion scolaire sont des dispositifs qui permettent la scolarisation d'élèves en situation de handicap, reconnus par la maison départementale des personnes handicapées (MDPH), au sein des écoles et établissements scolaires ordinaires, tels que les lycées professionnels publics.

Les élèves, inscrits dans l'établissement, suivent une scolarité en milieu ordinaire adaptée à leur besoins particuliers selon les recommandations de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH). »<sup>6</sup>

Dès lors, les élèves en situation de handicap bénéficieront d'aide humaine, notamment par l'accompagnement d'un ou d'une AESH « assistante d'éducation scolaire et humaine », d'aménagements, d'adaptations pédagogiques, et d'attribution de matériels pédagogiques adaptés.

La finalité dans l'accueil et l'accompagnement de ces élèves se poursuit sur trois axes :

- ⇒ Permettre la consolidation de l'autonomie personnelle et sociale de l'élève,
- ⇒ Développer les apprentissages scolaires (mais aussi sociaux : accepter les règles de vie et améliorer ses capacités de communication, entre autres),
- ⇒ Concrétiser, à terme, un projet d'insertion professionnelle personnalisé.

Les termes soulignés ci-dessus, relèvent du rôle de l'enseignant (entièrement ou en partie). Mais de manière générale, ces trois axes sont à développer conjointement par l'ensemble des acteurs (tout particulièrement : l'enseignant, la coordinatrice U.L.I.S. et l'AESH) auprès de l'élève.

Les aménagements à apporter à l'élève varient en fonction des besoins spécifiques de ce dernier.

Les élèves en situation de handicap peuvent présenter différents troubles, souvent plusieurs à la fois (ce que l'on qualifie de « multi-troubles »). On en compte près de sept catégories.

---

<sup>6</sup> (« Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) » s. d.)

J'ai regroupé, dans le tableau ci-dessous, les caractéristiques de chacune d'entre elles :

Définition du sigle :		Caractéristiques du trouble :
<b>TFC</b>	<b><i>Troubles des fonction cognitives ou mentales</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trouble du langage oral : difficulté à s'exprimer (peu de vocabulaire, balbutiassions...).</li> <li>- Trouble du langage écrit : rédaction compliqué, lente (fautes d'orthographe).</li> <li>- Difficulté, voire incapacité, à entrer dans la pensée abstraite et/ou à se repérer dans l'espace et le temps.</li> <li>- Difficultés à : gérer ses actions, organiser sa pensée, mémoriser des informations, établir des liens de causalités, anticiper et planifier.</li> </ul>
<b>TED</b>	<b><i>Troubles envahissants du développement</i></b>	<p>Cas d'autisme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Troubles des interactions sociales</li> <li>- Troubles de la communication verbale et non verbale</li> <li>- Présence de comportements stéréotypés et répétitifs</li> </ul>

<b>TFM</b>	<b><i>Troubles des fonctions motrices</i></b>	<p>Dyspraxie : paralysie, amputation, infirmité motrice cérébrale, myopathie...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Incapacité de se déplacer, de bouger certains membres / L'atteinte à la motricité peut être partielle ou totale, temporaire ou incurable, selon son origine.</li> </ul>
<b>TFA</b>	<b><i>Trouble de la fonction auditive</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Malentendant ou sourd.</li> </ul>
<b>TFV</b>	<b><i>Troubles de la fonction visuelle</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Cécité partielle jusqu'à totale,</li> <li>✓ Déficience de l'acuité visuelle et/ou du champs visuel.</li> </ul>
<b>TMA</b>	<b><i>Troubles multiples associés</i></b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pluri-handicap</li> <li>✓ Maladie invalidante</li> </ul>
<b>TSLA</b>	<b><i>Troubles spécifiques du langage et des apprentissages</i></b>	<p>Atteinte d'une fonction cognitive spécifique due à la non-maturation du cerveau appelé aussi : troubles « dys »</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Dyslexie (lecture)</li> <li>✓ Dyscalculie (calcul)</li> <li>✓ Dysorthographe (orthographe)</li> <li>✓ Dyspraxie (gestes)</li> <li>✓ Dysgraphie (écriture)</li> </ul>

		✓ Dysphasie (langage)
--	--	-----------------------

*Tableau 1: Caractéristiques des troubles d'élève en situation de handicap*

Autant de troubles qui ne nécessiteront pas tous le même type d'aide, notamment humaine. En effet, les AESH sont de compétences variées, et aux qualités multiples. On peut citer l'exemple suivant : une élève possédant un trouble de la fonction auditive se verra attribuer une aide humaine compétente dans ce domaine : en particulier à savoir maîtriser le langage des signes. Subséquemment, certains troubles exigent certaines accommodations.

#### 1.2.2 2<sup>ème</sup> profil : Les élèves à la maîtrise insuffisante de certaines connaissances ou compétences

Un autre profil d'élève peut également accéder au dispositif U.L.I.S., au travers du **PPRE** « **programme personnalisé de réussite éducative** » : il s'agit des élèves à la maîtrise insuffisante de certaines connaissances ou compétences ; Et, donc, de ceux aux difficultés importantes dans l'acquisition du socle commun et qui risquent de ne pas maîtriser les compétences de fin de cycle. Il peut aussi concerner les élèves intellectuellement précoces<sup>7</sup>.

Par ailleurs, les enfants et adolescents « dys » bénéficient souvent de ce programme et d'une Aide de Vie Scolaire (AVS) pour les accompagner dans leur travail mais également hors de la classe. On peut leur proposer également de suivre des séances d'orthophonie en parallèle.

Il faudra solliciter le chef d'établissement pour la mise en place du PPRE, sous l'initiative de l'équipe pédagogique et/ou des familles. Il se formalise par un document qui informe notamment quant aux actions à mener pour répondre aux difficultés que rencontre l'élève. Il n'existe pas de document type commun à tous, chaque académie ayant leur propre formulaire.

<sup>7</sup> « élève ou enfant intellectuellement précoce » (EIP) : désigne les enfants dont le QI est supérieur à 160

L'élaboration de ce programme comprend plusieurs étapes :

- ✓ Etablir un constat : **diagnostic** du ou des trouble(s) en vue de définir la nature de la ou des difficulté(s),
- ✓ Proposer des **réponses adaptées** : des pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées sont mis en place,
- ✓ Effectuer un **bilan** évaluatif : destiné à observer l'évolution de l'élève, et à examiner la nécessité ou non de rétablir un PPRE pour le cycle suivant.

« Le PPRE comporte un échéancier, ainsi qu'un cahier des charges. Il doit ainsi conduire à une évaluation personnalisée, fondée sur l'acquisition des compétences et les progrès réalisés par l'élève plutôt qu'à une simple notation des résultats. »<sup>8</sup> Le document formalisant le PPRE ainsi que le bilan des acquis sont des éléments capitaux du dossier scolaire de l'élève, ils permettent un suivi pédagogique efficace.

Pour mener à bien ce dernier, les équipes éducatives et pédagogiques doivent mettre en place, sous la coordination du professeur principal, les éléments suivants :

- Une fiche de compétences personnalisée (que nous détaillerons dans une prochaine partie), axée sur des compétences précises et définies.
- Des réunions de suivi de manière régulière, visant à adapter le dispositif au cours de l'année.

Les effets attendus d'un PPRE se concentrent sur 3 axes pour l'élève :

- ⇒ Maîtriser les compétences du socle
- ⇒ Réduire l'écart entre les compétences acquises et celles visées par le socle commun
- ⇒ Améliorer l'estime de soi.

### 1.2.3 3<sup>ème</sup> profil : Les élèves aux pathologies chroniques, allergies et intolérance alimentaires

Le troisième profil réunit les élèves qui sont atteints de pathologies chroniques, ou d'intolérance alimentaire, ou encore d'allergie. Le plan ou dispositif qui doit être mis en place pour répondre à ce genre de besoins est appelé « **projet d'accueil individualisé** » - **PAI**.

---

<sup>8</sup> (Pap, s. d.)

Dès lors, l'élève bénéficiera d'aménagements de la scolarité, de traitement médical et de protocole d'urgence adapté à sa situation.

#### 1.2.4 4ème profil : Les élèves aux troubles des apprentissages

Pour finir, le « **plan d'accompagnement personnalisé** » - **PAP**, concerne lui, les élèves aux troubles spécifiques des apprentissages. Il s'agit ici des troubles « dys »<sup>9</sup> pour lesquels les aménagements et les adaptations pédagogiques sont tout autant nécessaire que pour les deux premiers profils d'élève, afin de poursuivre sereinement leur scolarité.

Concernant le procédure d'administration, ce profil d'élève peut également intégrer le dispositif sur demande de la famille, ainsi que sur proposition du conseil de classe. Les documents préparatoires à la mise en place d'un PAP sont proposés par le MEN.

Un bilan doit être effectuer chaque année afin de réévaluer la progression de l'élève. Si les besoins de l'élève sont toujours présents, le document sera réactualisé. Dès lors, ils bénéficieront d'aménagements et d'adaptations pédagogiques de nature exclusivement pédagogique.

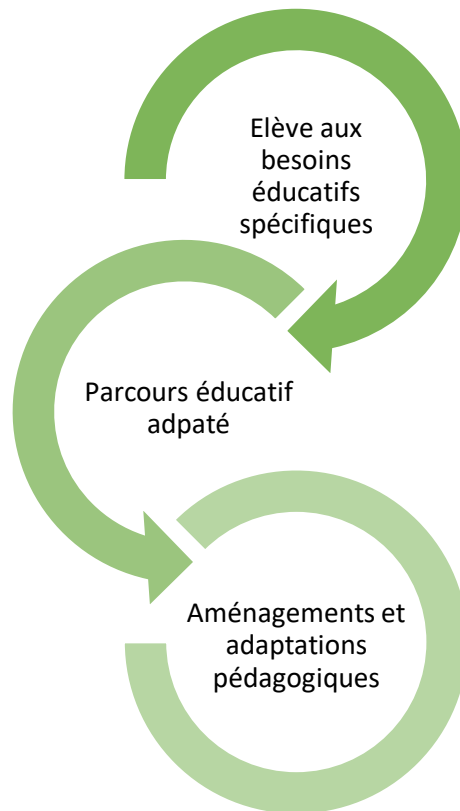
A noter : Le PAP se substitue au PAI « dys » (en d'autres termes, un élève au trouble « dys » et relavant des troubles des apprentissages sera assimilé à un parcours PAP plutôt qu'à un simple PAI).

---

<sup>9</sup> Revoir **Tableau 1**



Pour résumer, le système est conçu de manière à ce qu'un besoin éducatif spécifique soit inscrit dans un parcours éducatif adapté dont l'objectif sera d'apporter les aménagements, aides et adaptations pédagogiques différenciées en conséquence.



*Figure 2 : Schéma bilan*

Acteurs et services spécialisés doivent : coopérer, communiquer et travailler en harmonie afin d'assurer le bien-être de ces élèves et de veiller à leur épanouissement au sein de l'établissement. Qui plus est, le rôle de l'enseignant est au cœur de ces adaptations pédagogiques dans la vie scolaire de l'élève.

Alors, quelles mesures pédagogiques, existe-t-il aujourd'hui, en réponses à ces besoins éducatifs divers et variés que nous venons de citer?

### **1.3 Comment adapter et aménager les stratégies aux « profils » des élèves ? – Analyse des littératures**

Accompagner les élèves aux besoins éducatifs, au sein d'un lycée professionnel, s'annonce être un défi de taille que plusieurs acteurs doivent relever chaque jour. Toutefois ces attentes institutionnelles, fortes, reposant notamment sur l'enseignant : premier acteur auprès des élèves, viennent parfois se confronter à la réalité quotidienne de la vie en classe.

Cette mission ne peut être menée à bien sans proposer des adaptations et aménagements adéquats des apprentissages aux élèves. On parle alors de « pédagogie différenciée » ou encore de « différenciation pédagogique » - DP.

Dans cette partie, nous verrons comment mettre en œuvre ce genre d'approche pédagogique en classe, et comment gérer le suivi des élèves au fil du cycle ? La littérature étant riche à ce sujet, nous reprendrons brièvement quelques exemples non-exhaustifs de stratégies existantes de DP.

#### **1.3.1 Comment adapter et aménager les stratégies aux « profils » des élèves ?**

C'est en faisant varier certaines caractéristiques du dispositif pédagogique, que nous pouvons imaginer, et, mettre en place une stratégie pédagogique d'approche qui s'adapte aux différents profils d'élève d'une classe. A travers ces adaptations et aménagements pédagogiques, l'enseignant prend en compte les différences de chacun, et, mesure l'étendue du caractère hétérogène de sa classe, dans l'intérêt ultime de favoriser la réussite de tous ses élèves.

Que différencier ? Quoi différencier ? L'on peut jouer, en tant qu'enseignant, sur une multitude de caractéristiques : agir sur l'organisation de la classe et du travail, en passant par les supports de travail.

#### **Différencier les activités**

- **Variation des tâches à accomplir par l'élève :**

Comment ? En proposant des activités à des degrés de guidage différents. Cela peut passer par exemple, par l'insertion de questions supplémentaires et de coups de pouce.

On peut également proposer des travaux différents de par leur difficulté : les élèves concernés ont la possibilité de réaliser l'activité de manière plus ou moins simplifiée.

- **Variation des supports de travail :**

On peut penser à différencier les supports de travail : grossir l'écriture pour les « élèves-dys », simplifier la formulation de l'énoncé, ou encore imprimer en couleur. L'individualisation des supports est dans tous les cas au centre de la différenciation pédagogique car elle suivra et dépendra de l'approche adoptée auprès des élèves.

- **Différencier l'étayage :**

Proposer un étayage, différent en fonction des élèves, à divers moments de la séance.

### **Différencier l'organisation du travail**

- **Choisir les moments d'étayage :**

Prévoir des temps de regroupements durant la séance de classe dans lesquels il y a un échange collectif pour remettre les élèves au même stade d'avancement au sein d'un atelier/activité/exercice. Cela permet de faire le point, d'inclure des rappels de cours si besoin, d'étayer ou même de revenir sur une notion.

- **Favoriser le travail en autonomie :**

Favoriser le travail en autonomie est très intéressant autant du point de vue enseignant qu'élève. Cela permet de se rendre disponible et de tourner dans les rangs pour, remotiver les élèves dans la réalisation de leurs tâches d'une part et, d'autre part, de réexpliquer les consignes et/ou les méthodes de résolution à appliquer. Les résultats obtenus suite à cette approche sont fructueux.

- **Le travail en coopération :**

L'organisation du travail par groupes de besoins ou de compétences en jouant à la fois sur l'hétérogénéité et l'homogénéité des élèves, assure à tous les élèves d'être acteur tout au long de l'atelier. Cet aménagement permet une réelle adaptation aux élèves aux besoins éducatifs spécifiques.

## Différencier l'organisation de la classe

- **Organisation en îlots :**

Placer les élèves en îlots favorise notamment le travail collaboratif, dans lequel chaque élève prend un rôle spécifique. On forme plusieurs îlots espacés dans la salle de classe, et les élèves procéderont par un roulement.

- **Tutorat :**

Le tutorat entre élèves peut aller jusqu'à remodeler le plan de classe de manière à placer continuellement l'élève qui fournit l'aide aux côtés de l'élève qui la reçoit. Cela permet de responsabiliser les élèves et de développer l'entraide, la communication et le respect chez les jeunes entre eux.

### 1.3.2 Comment mettre en œuvre une pédagogie de différenciation

Le procédé pour mettre en œuvre une approche de différenciation pédagogique (en jouant sur l'activité, l'organisation de la classe et du travail des élèves, comme nous venons de le voir) s'appuie sur les 4 points suivants : le contenu, le processus, la production, enfin l'environnement.

	Différencier les contenus d'apprentissages : c'est différencier les tâches, tous les élèves ne font pas la même chose au même moment
<b>Contenu</b>	Cela implique que les objectifs ne sont pas forcément les mêmes pour tous
	Différencier les processus d'apprentissages en proposant une variété de modalités / d'approches : soit on joue sur la différenciation des outils mis à la disposition des élèves,
<b>Processus</b>	soit on joue sur la différenciation des démarches (l'élève a la possibilité de choisir parmi les différentes méthodes de résolution d'exercice, celle qui lui convient le mieux, ou qu'il préfère).
	Différencier les productions : c'est différencier les résultats attendus de l'élève (souvent en fin de séance mais ce n'est pas une obligation). Compte rendu oral, écrit, en face à face avec l'enseignant, sous forme de carte mentale, de rédaction, d'exposé ; en direct ou après séance ; en groupe ou seul ; autant de choix qui s'offre aux élèves, une vraie adaptation s'opère ici !
<b>Production</b>	
	Différencier les environnements physiques : le choix de la salle (grande, petite, en longueur en largeur, de laboratoire, informatique, cdi, en ateliers dans la cour ou encore à l'extérieur du lycée en sortie) ; Cela contribue à part entière à la mise en œuvre de pratiques de différenciations car on adapte l'espace-classe à ses stratégies pédagogiques. En rapport avec le mobilier / matériels à disposition : verreries, chimie, physique tp, atelier machine, tableau mobile et plusieurs pour la classe coopérative, ordi !)...
<b>Environnement d'apprentissage</b>	

*Tableau 2 : Que différencier lors de la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée ?*

### 1.3.3 La différenciation suivant la phase d'apprentissage

On peut également différencier suivant la phase d'apprentissage dans laquelle on se situe, que ce soit en début de séquence / module / séance ou en fin ; De la phase de découverte jusqu'à

la phase d'évaluation, sans oublier la phase de remédiation. Au travers de diverses démarches pédagogique, comme nous le dit le Bulletin officiel<sup>10</sup>, l'on peut différencier de manière à rendre l'élève acteur de sa formation. En voici quelques exemples.

- Phase de découverte d'une notion :

Lors de la phase de découverte, **contextualiser** la nouvelle notion dans une situation de la vie courante, ou en rapport avec les connaissances et compétences des enseignements professionnels des élèves, permet de les intéresser et de leur donner plus de sens à leur apprentissages (par le travail interdisciplinaire / cours de co-intervention) ; En outre, faire de la « **sensibilisation** » pour accrocher et captiver un maximum les élèves, par l'immersion dans des questions ouverte/large ou par l'évocation d'anecdotes (ou en rapport à l'actualité par exemple). Souvent, à ce stade précoce, on préférera un degré de guidage élever dans les activités.

Cette phase est cruciale, en effet, si cette première étape est réussie, cela conditionnera, davantage, les élèves jusqu'à la phase finale et, a fortiori augmentera les chances de réussite de chacun.

- Phase d'acquisition d'une notion :

Lors de la phase d'acquisition d'une notion, l'enseignant a l'embaras du choix pour opérer : de nombreuses démarches pédagogiques existent. Le « **repérage** » est un bon moyen d'aider l'élève à être attentif, par exemple : un élève qui lit les consignes à voix haute pour l'ensemble de la classe afin de le mettre plus aisément au travail. La « **structuration** » peut intervenir en inscrivant notamment la notion du jour dans la continuité de ce qui a déjà été assimilé plus tôt. Cela dans la finalité de poursuivre le programme en approfondissant une formule ou méthode de résolution ou encore un protocole scientifique.

Dans cette même phase d'acquisition se trouve donc un début d'**appropriation** de la notion : c'est le moment idéal pour faire de la différenciation et faire varier les outils ainsi que les démarches de résolution ; on peut également varier les supports en visionnant une vidéo explicative / ou animation résumant bien la notion, par exemple.

---

<sup>10</sup> (« download.pdf » s. d.) / BO 19 fev.2019 Maths-sciences CAP

- Phase d'application de la notion :

La phase d'application c'est aussi la phase de fin d'appropriation de la notion, l'élève doit être à même de pouvoir expliquer clairement, à autrui, ce qui vient d'être acquis (signe incontestable de sa bonne connaissance et compréhension de la notion).

Lors de cette phase, la différenciation dans la gestion du temps est une approche concevable. On peut imaginer alterner des méthodes et/ou objectifs variés au cours de séquences brève de travail ; ou alors instaurer de longues séquences de travail avec la même méthode d'application de la notion. On peut aussi différencier l'organisation de travail en alternant : le travail individuel au travail par petits groupes d'élèves.

S'en suit la phase pré-évaluative de « **mémorisation** » : dans laquelle la différenciation est encore possible. Les révisions peuvent se faire en classe avec un degré de guidage très faible : exercice d'approfondissement ou de ré-application de cours avec une vérification tardive des résultats, et une correction faite par les élèves au tableau par exemple.

- Phase d'évaluation d'une notion :

Entre évaluation : formative, diagnostique, formatrice et sommative ; il est important d'utiliser à bon escient (c'est-à-dire au bon moment) ces différentes approches pour évaluer les élèves. + Automatismes

On met une nouvelle fois le sujet d'énoncé d'évaluation en situation concrète de manière à ce que l'élève puisse immédiatement contextualiser la notion (en rappel à la phase découverte en début d'apprentissage).

- Phase de remédiation d'une notion :

« En fin et après les apprentissages, l'enseignant peut gérer la remédiation avec les élèves en difficulté (proposer d'analyser l'erreur, expliciter par d'autres démarches et supports (TICE, matériel, dessin...). Utiliser le tutorat entre élève. Prévoir des activités d'enrichissement: (taches complexes) Prévoir des activités en autonomie. Prévoir des groupes de besoins. En aide personnalisée redonner confiance à l'élève, pointer les réussites. »<sup>11</sup>

---

<sup>11</sup> (« Diaporama\_Atelier\_Formation\_différenciation\_pedagogique.pdf » s. d.)

Selon cet article issu de l'académie de Grenoble, l'instauration de groupe d'élèves répartis par binôme de niveau « fort-faible », au sein duquel un tutorat est envisagé, est un moyen d'approche pédagogique possible lors de la remédiation.

Apprendre de manière ludique : quiz, dominos, jeux mathématiques ... sont des moyens de permettre une remédiation de notions que l'on souhaite retravailler, approfondir, réviser ou simplement consolider.

Globalement, il est important, particulièrement en classe de CAP dans lesquelles les élèves sont souvent en manque d'autonomie, d'instaurer des rituels de vie de classe : cela peut se concrétiser par avoir une organisation de séance bien cadrée et chronométrer à la minute près. Ces rituels mettent en situation de confiance les élèves : à savoir comment la séance sera organisée, et permet de rassurer par la même occasion.

#### 1.3.4 Gestion de la différenciation : suivi individuel par compétence

Développer les cinq compétences (voir **Annexe 3**) s'inscrit dans les grands enjeux de l'enseignement des maths-sciences. D'après le bulletin officiel BO de 2021 : « Dans le prolongement des cycles précédents, cinq compétences communes aux mathématiques et à la physique-chimie sont développées en formation et mobilisées en évaluation. La résolution de problèmes, issus autant que possible de situations professionnelles ou de la vie courante, est un cadre privilégié pour développer et mobiliser une ou plusieurs de ces compétences ».

La démarche expérimentale et de la résolution de problème sont donc au cœur de la formation. La grille nationale d'évaluation (voir **Annexe 4**), est utilisée en CAP et en Bac pro par les enseignants de lycées professionnels au quotidien et tout le long des apprentissages, pour construire des sujets et évaluer les élèves. Les enseignements sont adaptés et propices au développement de ces compétences.

Le suivi des élèves aux besoins éducatifs se fait de manière individuelle. Ce suivi est discuté avec l'équipe pédagogique, administrative et médicale lors du bilan en fin de parcours.



Afin que l'enseignant puisse mener à bien ce suivi tout en gérant le reste de la classe le plus efficacement possible, il peut user de plusieurs stratagèmes organisationnels. Par exemple : donner un automatisme que l'ensemble de la classe devra réaliser, au cours duquel l'enseignant peut soit en ramasser quelques-uns pour les noter, soit évaluer directement sur place en passant dans les rangs.

Élève	Compétence : REALISER				
	0	1	2	3	4
ABOUKIR Anne-Laure					
COMBO Kalhuia					
JOUVIN Thomas					
KHONGMAI Pilasluck					
LEBEAU Varinka					
MABLOUKÉ Moranne					

*Tableau 3 : Grille de suivi évaluatif d'une compétences de plusieurs élèves*

Comme on peut le voir sur le tableau ci-dessus l'enseignant s'est focalisée sur une seule compétence à évaluer : *réaliser*, à travers les capacités associées suivantes : « Mettre en œuvre un protocole expérimental en respectant les règles de sécurité » et « Organiser son poste de travail ». Il existe plusieurs niveaux d'acquisitions à une compétence, en général quatre.

Niveaux de maîtrise	Maitrise insuffisante	Maitrise fragile	Maitrise satisfaisante	Très bonne maîtrise
Equivalents couleurs				
Positionnement	1	2	3	4

*Tableau 4 : Niveaux d'acquisitions des compétences »*

En effet, la compétence peut être acquise (vert foncé), partiellement acquise (sur 2 niveaux distincts : vert clair et jaune) ou non acquise (rouge). Ces paliers permettent de suivre plus précisément l'évolution de l'élève, mais aussi de les évaluer plus justement.

L'enseignant ne doit pas excéder 5 ou 6 suivis d'élèves par séance. Il peut ainsi effectuer un roulement en choisissant chaque fois des élèves différents. Ce procédé ne doit pas handicaper, ni prendre de temps supplémentaire à l'enseignant sur le déroulement de sa séance.

De cette façon, tous les élèves peuvent être évalués, et par conséquent les élèves aux besoins éducatifs sont suivis durant leur formation.

En conclusion à cette première grande partie, l'on peut affirmer que la différenciation pédagogique est un vaste sujet, que chaque enseignant peut s'approprier à sa manière et selon son public. Autant d'adaptations et d'aménagements pédagogiques possibles, en jouant à la fois sur les contenus, les processus, les productions et les environnements d'apprentissages, mais également selon la phase d'apprentissage de la notion. La DP permet de mettre en œuvre une infinité d'approches pédagogiques ! De plus, cette multitude et cette variété d'approches sont adaptables à tous les niveaux de la scolarité de l'élève, de la primaire jusqu'au lycée. Pour finir, je dirai que la DP, lorsqu'elle est bien comprise et appliquée en classe, permet de répondre à la question suivante : comment adapter son enseignement sans délaisser un élève ni un groupe d'élèves.

Néanmoins, il est important de comprendre que différencier n'est pas une fin en soi. C'est un moyen d'atteindre des objectifs didactiques et pédagogiques, notamment en maîtrisant les connaissances et compétences du programme. Certes, la différenciation pédagogique apporte des clés, visant à la réussite scolaire, ou du moins à la progression des apprentissages de l'élève en ayant besoin.

Nous verrons, dans la prochaine partie, quelles difficultés pédagogiques j'ai pu rencontrer avec mes élèves en classe de CAP cette année. Et par quelle approche pédagogique j'ai tenté de résoudre les problématiques liées à l'hétérogénéité de cette classe.



## 2 Expérimentation - Mes stratégies de différenciations pédagogiques

---

### 2.1 Ma démarche pédagogique :

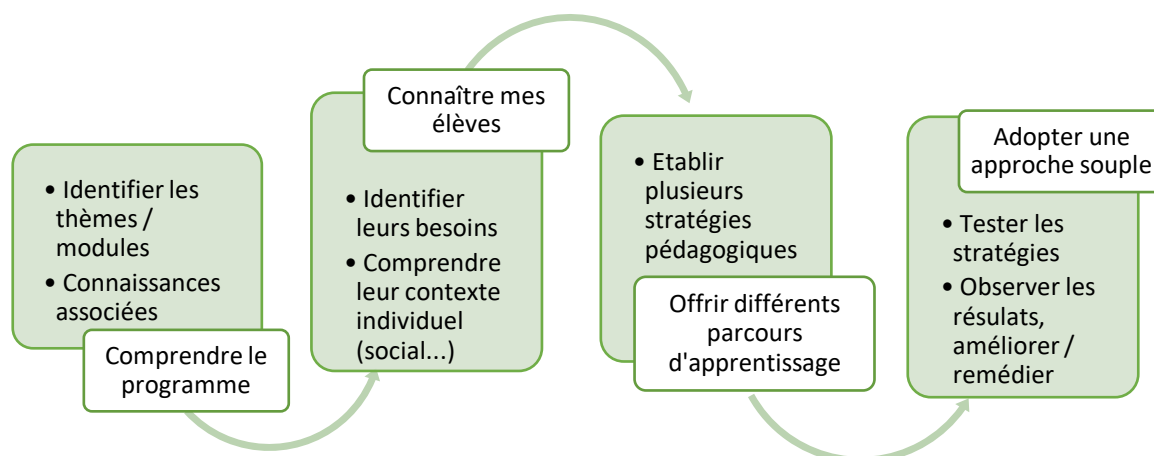


Figure 3 : Ma démarche pédagogique

#### 2.1.1 Ma classe – Contexte scolaire

Avant de proposer à mes élèves mes quelconques stratégies de différenciation pédagogique je me devais d'abord de les connaître. L'idée n'est pas d'établir un classement de leur niveau, il n'existe pas à proprement parler de bon ou de mauvais élève, seulement des élèves avec des capacités intellectuelles qui ne sont pas les mêmes pour tous, et des besoins éducatifs variés.

Les élèves sont arrivés en ce début d'année scolaire avec un bagage, propre à chacun, de capacités, connaissances et de savoir-être. Les programmes scolaires sont pourtant les mêmes pour tous, mais l'effort d'apprentissage, la motivation et ce qui restera dans la mémoire de chacun varie, parfois considérablement, d'un élève à un autre.

La formation professionnelle que les élèves suivent au sein du lycée est un *CAP MMVF* « compétences d'aptitudes professionnelles » - « Métier de la mode et vêtement flou ». Cette formation se poursuit sur deux années consécutives. J'ai donc récupéré cette classe à la rentrée scolaire de leur seconde année (correspondant à leur milieu de formation).

J'ai réalisé, lors de la pré-rentrée, un tour de table au cours duquel chacun a pu s'exprimer sur les points suivants :

- Le niveau de satisfaction personnel ressenti quant à la formation qu'ils suivent, et
- Les projets professionnels (s'il existent) qu'ils souhaiteraient entreprendre à l'issue de cette dernière année de formation.

Cet échange m'a permis de me faire une première idée quant à l'ambiance générale qui règne dans cette classe. Les réponses à la première question étaient à 80% négatives. J'ai tout de suite identifié la source de ce désintérêt général pour la formation en question : une orientation subie, et non désirée. A l'issue de leurs années collège, un choix d'orientation doit être retenu. Or, pour la plupart, il s'agissait de choix soumis à l'élève ainsi qu'à ses parents dans un premier temps, et/ou forcé dans un deuxième temps. Mais jamais d'un choix émanant de l'élève lui-même. De plus, pour beaucoup, les parents d'élèves n'ont pas apporté de mécontentement face à cette décision d'orientation qui se dessinait pour leur enfant, ce qui les ont menés ici.

### 2.1.2 Recensement, étude et analyse des profils de mes élèves aux besoins spécifiques

En effet la pédagogie différenciée permet de tenir compte du niveau de chacun, particulièrement celui des élèves en difficulté.

Aptitude d'apprentissage, style de mémorisation, temps de concentration... autant d'éléments qui caractérisent un élève. Dans les lycées professionnels, d'avantage de critères rendent la différenciation pédagogique incontournable.

	Plan du dispositif à laquelle il/elle appartient :	Troubles et difficultés présentés :
<b>Elève en situation de handicap</b>	PPS	Dyslexie : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Troubles de l'écriture : inverse les chiffres, ne suit pas la ligne d'écriture, fautes d'orthographe, temps d'écriture conséquent, ne visualise pas en 3D, ne visualise pas les nombres négatifs</li> <li>- Difficulté à la lecture : lecture lente et saccadée, mauvaise association des lettres et des sons</li> </ul>
<b>Elève en situation de maîtrise insuffisante de certaines connaissances &amp; compétences</b>	PPRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se distrait facilement</li> <li>- Difficulté de compréhension au cours d'une lecture seule</li> </ul>
<b>Elève épileptique en situation de troubles des apprentissages</b>	∅	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Trouble de la compréhension : dû aux médicaments qui la ralentisse et qui lui ont fait manqué de nombreuses semaines de cours durant son plus jeune âge. Qui sont à l'origine d'une</li> <li>- Maîtrise insuffisante de connaissances et de compétences</li> </ul>
<b>Elève en situation de troubles des apprentissages</b>	PAP + PPRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés de compréhension</li> <li>- Maîtrise insuffisante de certaines connaissances &amp; capacités.</li> </ul>
<b>Elève en situation de</b>	∅	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés de compréhension</li> <li>- Maîtrise insuffisante de certaines connaissances &amp; capacités.</li> </ul>

<b>troubles des apprentissages</b>		
<b>Elève en situation de troubles des apprentissages</b>	∅	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Difficultés de compréhension</li> <li>- Maîtrise insuffisante de certaines connaissances &amp; capacités.</li>   <li>- Problèmes socio-comportementaux (décrochage scolaire entre autres)</li> </ul>

*Tableau 5 : Recensement des besoins de mes élèves en difficulté*

On remarque, quant au tableau ci-dessus, que trois élèves n'appartiennent à aucuns des plans du dispositif. Il n'en reste pas moins qu'elles en gagneraient à en profiter ! Les raisons de leur non appartenance à ce dispositif, pourtant mis en place pour elles, sont multiples. Tantôt certaines l'ont refusé (directement ou indirectement : par l'intermédiaire de leur parents), soit parce qu'elles n'en ont pas envie, soit par peur de l'étiquette que cela peut apporter, trop lourde à porter pour l'élève, ou soit par déni.

Par ailleurs, le nombre de place au sein du dispositif est limité. De la même manière, le nombre de personnes au poste d'AESH est limité au sein de chaque cellule U.L.I.S..

Première difficulté rencontrée en tant qu'enseignante : Comment gérer ma classe au mieux avec des élèves en difficulté qui devraient être accompagner mais qui ne le sont pas, et comment personnaliser mes séances **sans délaisser un élève ni un groupe d'élèves ?**

## **2.2 Hypothèse d'approche : Le ludique en utilisant des outils numériques**

J'ai expérimenté au cours de l'année de nombreuses méthodes d'enseignement auprès de cette classe de CAP 2MMVF, tout en cherchant laquelle offre les meilleurs conditions d'apprentissages, et laquelle correspond le maximum à mes élèves.

J'ai commencé, en début d'année, par leur distribuer des devoirs à faire à la maison pour tenter de rattraper le retard de certains. Cependant, mes élèves ne fournissent pas toujours le travail demandé, et rarement dans sa totalité : soit ils n'parvenaient pas (comprendre le cours seuls, se motiver seuls ou alors les conditions de travail à la maison ne sont pas propices etc.) soit ils ne voulaient pas (par manque de motivation notamment).

J'ai donc cherché d'autres moyens de les motiver leur correspondant mieux, dans le but d'atteindre les objectifs didactiques du programme. C'est à ce moment précis que je me suis renseigné sur la mise en œuvre de pédagogie différenciée, notamment sur les stratégies déjà existantes et adaptables en classe CAP. J'ai alors opté pour une approche coopérative<sup>12</sup>, qui consiste à rassembler les élèves par plusieurs groupes (de niveaux homogènes dans un premier temps puis hétérogènes), par la mise en place d'un travail collaboratif et dans lequel chaque élève prend un rôle bien défini. J'ai donc pu observer et analyser les productions des élèves lors de cette séance. Toutefois, les résultats n'étaient pas concluants, en effet la majeure partie des élèves en difficulté ont suivi le mouvement de leur groupe respectif, quand au reste de la classe certains se sont pas prêtés au jeu.

Mais alors, quelle approche permettra de motiver mes élèves en classe de CAP, tout au long de l'année, et me permettra d'atteindre les objectifs didactiques au cours de chaque séance ?

Quelle approche ?

Au cours de l'année, forcée de constater que les élèves aux besoins spécifiques assimilaient mieux les notions de cours lors des séances ludiques. J'ai donc réfléchi à un moyen de faire, des mathématiques et sciences physiques et chimiques, de manière ludique.

- L'approche que j'ai finalement adopter est celle des Quiz en ligne. Cette approche porte sur deux dimensions : elle combine l'aspect ludique et numérique.

---

<sup>12</sup> Revoir si besoin Le travail en coopération détaillé à la p.24



## L'aspect ludique

S'amuser en apprenant, c'est possible ! Cette approche est envisageable en classe de CAP, comme à d'autres niveaux, l'essentiel étant de trouver le bon équilibre entre les enseignements (les objectifs didactiques doivent être atteints) et l'aspect ludique que prendra la séance. De nombreuses voies d'apprentissages ludiques existent. De manière plus récente, il y a les jeux d'*Escape Game* mathématiques en ligne.

## L'aspect numérique : Outils numériques et différenciation en Maths-Sciences :

Les outils numériques, de par leur ergonomie et leur diversité, sont faciles d'utilisation et constituent une aide pratiquement incontournable dans la mise en œuvre de la différenciation pédagogique en cours de mathématiques et sciences physiques et chimiques.

Tableurs, grapheurs, simulateurs, navigateurs internet, logiciels de programmation, de capture et de traitement d'image, de son ou de vidéo ; ordinateur / tablette , calculatrice et même téléphone portable ; autant de choix numériques mis à disposition des élèves au sein de l'établissement.

Les résolutions peuvent également passer par l'utilisation d'outils numériques. En effet, ces derniers facilitent la résolution d'exercice par leur rapidité d'exécution notamment.

Ce large choix en outils numériques nous permet, à nous enseignants, de proposer différentes démarches et méthodologies pédagogiques pour résoudre des problèmes ouverts et pour permettre une conjecture plus évocatrice / significative / et parlante en Mathématiques ou pour résoudre / et imaginer des problématiques en Sciences.

### 2.2.1 Protocole expérimental du Quiz numérique en classe

En amont

Avant la séance, j'ai :

- Défini les objectifs de la séance
- Varié les compétences visées (en fonction de la complexité de la tâche notamment)

- Réserve la salle informatique, car certains élèves n'ont pas de connexion internet sur leur téléphone
- Testé préalablement le Quiz pour m'assurer qu'il n'a aucuns bugs

Pendant la séance

La séance a débuté par une synthèse de cours, suivie d'exemples d'application de cours. Le Quiz a été lancé lors des 20 dernières minutes.

- J'ai évalué la compétence *s'approprier* grâce à l'interface des points de chaque élève que m'offrait la plateforme en direct à chaque question du Quiz.
- J'ai également guidé les élèves : gestion de la classe au complet facilité par les temps d'arrêts entre chaque questions (aucun élève ne s'est senti délaissé).

En aval

A la suite de cette séance, j'ai :

- Renseigné les positionnements des élèves pour suivre l'évolution individuel de mes élèves en difficulté dans l'acquisition des compétences.
- Remédiation : qu'est ce qui n'a pas fonctionné ? Quelles améliorations apporter ?

### 2.2.2 Avantages

Le quiz a cette particularité de s'insérer partout. Il est également très facile à mettre en place. Les enseignants ne sont pas toujours motivés à différencier leurs séances car concevoir ce genre d'approches pédagogiques rythme avec complexité pour beaucoup d'entre eux. Prenons l'exemple de la mise en place d'une différenciation simultanée, le temps à consacrer en amont de la séance (pour organiser le cadrage de la classe et individualiser les supports) est certes conséquent. Mais le quiz, en revanche, est idéal pour remédier à cette problématique.

Alors aucunes excuses !

## Quelles plus-value apporte le Quiz numérique ?

- On peut adapter le Quiz en évaluation formative : pour noter le niveau des élèves avant de lancer une nouvelle séquence par exemple, pour évaluer les acquis du socle commun.
- On peut adapter le Quiz en révision : réviser des notions de cours pendant une séquence / ou en fin de Chapitre par exemple.
- Pour évaluer justement en fin de séquence.
- Aussi bien en Sciences (physiques et chimiques) qu'en Mathématiques.
- On peut faire un Quiz sous forme de Qcm ou de COURS ! Pour découvrir une notion : on a la possibilité d'y insérer des diaporamas de cours, d'exemple, d'applications de cours etc.
- Insérer vidéo – image -bande son, musique etc. à une question.
- C'est l'enseignant qui propose les question ainsi que la méthode de réponse : l'élève doit écrire ou cliquer sur la bonne réponse – duo / carré ou aucune proposition de réponse – réponses longues ou courtes. L'enseignant peut décider du rythme à imposer s'il le souhaite en utilisant le mode « Au rythme de l'instructeur ».
- Pluralité des supports : téléphone portable, tablette, ordinateur portable, ordinateur poste... pour ne pas stigmatiser ceux qui n'ont pas internet sur leur portable ni pas de téléphone tout court (ces détails ne sont pas anodins).
- Quiz en groupe : favorise l'esprit d'équipe. Ils peuvent se découvrir un esprit de compétition qui les pousse à donner le meilleur d'eux même, toujours dans l'esprit d'un jeu. Connaitre la pression autre que celle de la note sur 20 !
- Ou en autonomie, seul.
- Le ludique apporte cette bonne ambiance en classe : qui finalement favorise les apprentissages car cela détend les élèves, et donc crée une atmosphère de sécurité et les dispose d'avantage à rendre une production en fin de séance.
- Le quiz est animé, de par sa présentation, du son en fond (avec le minuteur qui s'affole quand il reste peu de temps), et de l'animation du classement au podium / Top 3 en fin de quiz (les élèves ont hâte de voir s'ils sont sur le podium ou non et les réactions sont réconfortantes : on se dit que le quiz à fait son effet et on s'en réjouit forcément).
- Personne ne s'ennuie pas car il existe une multitude de façons d'exploiter le quiz dans au sein d'une séance et/ou séquence.

Pour finir, je dirai que les élèves sont très demandeurs des Quiz numériques. Cette approche a bien marché avec cette classe, la majeure partie des élèves en difficulté ont acquis les notions plus aisément de cette manière. Tous les élèves sont sur le même pied d'égalité, personne n'est placé en position d' « élève lent ». Tous ont gardé de très bons souvenirs à chaque fois donc cela leur donnaient envie de revenir en cours de maths-sciences.

A présent, nous nous poserons la question de l'application concrète et de la plausibilité de mettre en place ce genre de stratégie pédagogique différenciée au sein des lycées professionnels aujourd'hui, notamment au travers d'un sondage que j'ai mené dans le cadre de ce mémoire.



## 3 Discussion

---

### 3.1 Sondage

#### **Objectif du sondage :**

Ce sondage a été réalisé, par moi-même (sur une interface de formulaire en ligne et gratuite), dans le but d'obtenir des éléments de réponses complémentaires à ceux issus de ma propre expérience en tant qu'enseignante. L'objectif étant de constater, puis d'analyser, le rapport que peuvent avoir d'autres enseignants face à la différenciation pédagogique. Spécifiquement les enseignants dont l'effectif d'élèves en situation de besoins éducatif est important.

Après avoir tenté moi-même de répondre, tout au long de ce mémoire, à la question du défi que doit relever l'enseignant en adaptant ses enseignements de manière à répondre aux besoins complexes et variés de tous ses élèves, sans en délaissier aucuns. A travers ce sondage, grâce aux formulaires de réponses des participants, je tenterai d'établir des liens, s'il y en a, entre : élève aux besoins éducatifs et différenciation pédagogique. Comment la différenciation pédagogique est-elle appliquée de nos jours dans les lycées professionnels ? Quelles sont les tendances à ce sujet ? Quels sont les aprioris que nous nous en faisons ?

#### **Cible :**

Sont ciblés dans ce sondage tout enseignant PLP (de lycée professionnel), toute matière disciplinaire confondue de l'enseignement général (et non professionnel), exemples : Maths-Sciences, Français, Histoire- Géographie, Arts appliqués, etc. Qu'il soit expérimenté ou novice. Et de tout âge confondu.

Remarque : Les participants ont répondu de manière anonyme à cette enquête.

### **Date de diffusion :**

La date de diffusion de mon sondage a eu lieu le 13 Mai 2022. Le choix de cette date s'explique par l'arrivée des vacances scolaires (après la 4<sup>ème</sup> période d'enseignement) qui peut permettre aux enseignants ciblés de trouver le temps de répondre au formulaire. Mais surtout, cette date implique que l'année scolaire touche à sa fin : ce qui signifie que les enseignants ont assez de recul (en matière de connaissance de leurs élèves et des stratégies pédagogiques adoptés au cours de l'année) afin de répondre le plus efficacement possible. Pour un sondage qui se veut le plus exhaustif et efficace possible.

### **Canaux de distribution :**

J'ai opter pour deux canaux de distribution dans le but de toucher un maximum de participants. J'ai étendu mon enquête essentiellement aux enseignants qui m'entourent.

Dans un premier temps, j'ai voulu uniquement cibler des enseignants stagiaires tels que moi, j'ai donc contacté via la messagerie « WhatsApp » mes camarades stagiaires / collègues aux côté desquels j'ai passé ma formation à l'INSPE cette année. Cela représente un effectif de 8 individus.

Puis finalement, j'ai élargie ma cible en comptant également les enseignants à la fois, expérimentés et de disciplines variés. Pour se faire, je me suis servie de l'interface « Pronote » du Lycée Professionnel François de Mahy (où j'exerce cette année) ; via laquelle j'ai adressé une seconde invitation à participer à mon sondage. Soit 152 enseignants en tout.

### 3.1.1 Collecte et analyse des données

Au total, je compte 20 retours de formulaires seulement à cette enquête, sur les 160 invitations envoyées. Les diagrammes ont été directement importé de la plateforme sur laquelle j'ai réalisé et mené ce sondage. Le formulaire comporte 15 questions au total ; Voyons ensemble les réponses des participants.

#### 3.1.1.1 Question n°1 :

A quelles classes enseignez-vous (niveau) ? Précisez si elles sont hétérogènes ou homogènes?

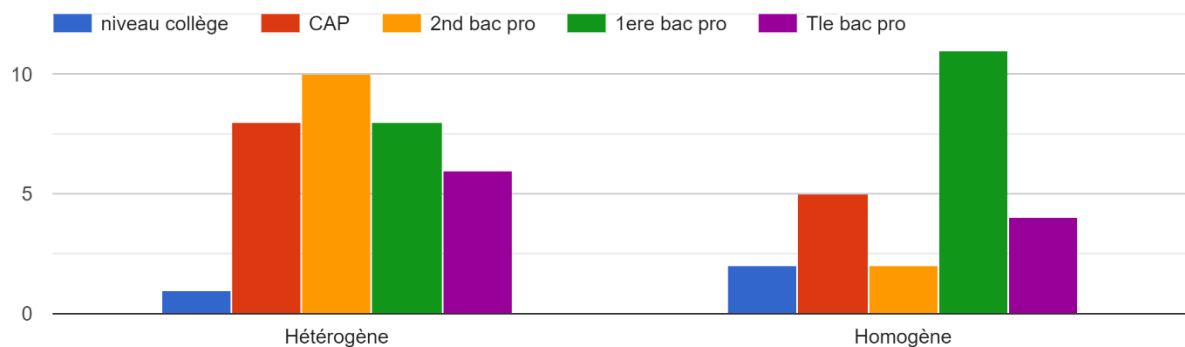


Figure 4 : Niveaux des classes et hétérogénéité

Cette première question consistait à cocher le ou les niveaux de classe d'enseignement pour chaque participant, en précisant s'il s'agit d'une classe plus ou moins homogène dans l'ensemble ou au contraire hétérogène. L'intérêt de cette question est d'établir des liens de causalité ou de corrélation, du moins s'il y en a, entre le niveau de la classe et son taux d'hétérogénéité.

Le niveau le plus présente est la classe de 1<sup>ère</sup> bac pro, cocher 19 fois. On notera également que la partie gauche du diagramme est plus dense que celle de droite ; la case « hétérogène » a donc été sélectionnée le plus de fois : si l'on veut donner une interprétation à cela, l'on peut affirmer que les classes en Lycée professionnel sont jugées davantage hétérogène qu'homogène. En effet, sur 12 classes de secondes bac pro, 10 sont hétérogènes contre 2 jugés homogènes

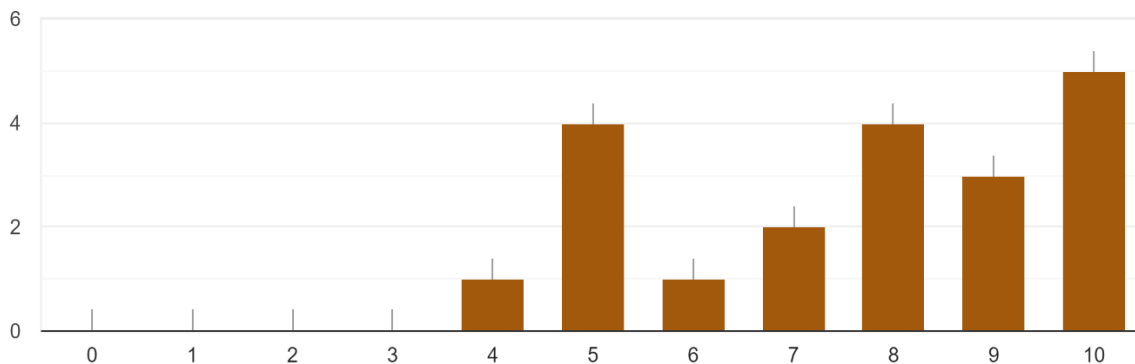


seulement. Même constat pour les classes de CAP (8 contre 5) et de terminale bac pro (6 contre 4). En revanche, concernant le niveau de première bac pro, c'est le contraire qui est observé.

### 3.1.1.2 Question n°2 :

Combien comptez-vous d'élèves en difficulté dans votre classe la plus hétérogène?

20 réponses



*Figure 5 : Nombre d'élève en difficulté dans une classe hétérogène*

La totalité des participants ont répondu à cette question qui visait à évaluer le taux d'élève jugé en difficulté par chaque enseignant dans leur classe la plus hétérogène.

Le 10 (qui correspond en réalité à la proposition de réponse suivante : « 10 élèves ou plus ») a été sélectionné par 5 enseignants, soit un pourcentage de 25% et correspond ainsi à la top réponse. Le reste des participants ont également tous sélectionné un grand chiffre. On remarquera qu'aucuns n'ont entre 0 et 3 élèves en difficulté scolaire dans leur classe la plus hétérogène.

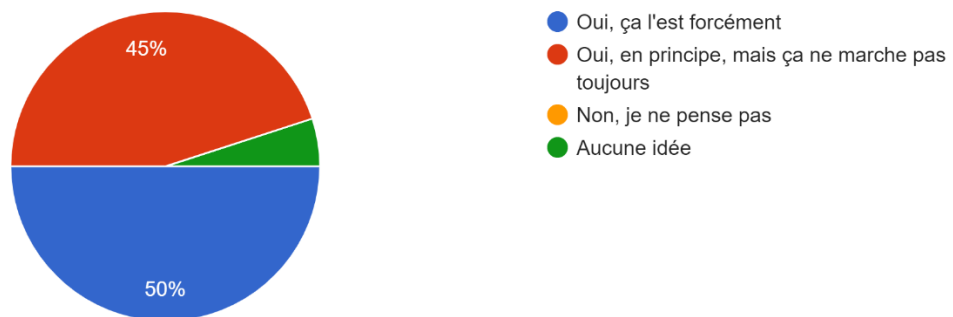
Cela confirme bien qu'en Lycée professionnel, notamment de par la présence du dispositif d'inclusion des élèves aux besoins éducatifs, le nombre d'élève en difficulté scolaire est conséquent.

Si je prends mon exemple : sur ma classe de CAP (qui est la plus hétérogène dans mon cas cette année), les élèves en difficulté représente plus d'1/3 de l'ensemble de la classe. Sachant qu'une classe lambda en lycée professionnel compte environ une vingtaine d'élève, ceux dans le besoin représente bien une portion tout à fait non négligeable.

### 3.1.1.3 Question n°3 :

La différenciation pédagogique est-elle, selon vous, une nécessité pour favoriser la réussite de tous les élèves?

20 réponses



*Figure 6 : La différenciation pédagogique, nécessaire pour favoriser la réussite de tous les élèves ?*

La totalité des participants ont répondu à cette question. Parmi eux, 9 ont répondu « oui en principe, mais cela ne marche pas toujours », ce qui représente un pourcentage de 45%. On voit que cette réponse est suivie de près par la réponse prédominante de très près par la seconde proposition de réponse qui est : « oui, ça l'est forcément », avec un pourcentage de 50%, soit 10 réponses. En revanche, nul ne pense que la différenciation pédagogique ne représente pas une nécessité pour favoriser la réussite de tous les élèves. Enfin, un participant n'émet pas d'avis sur la question (en vert sur le diagramme).

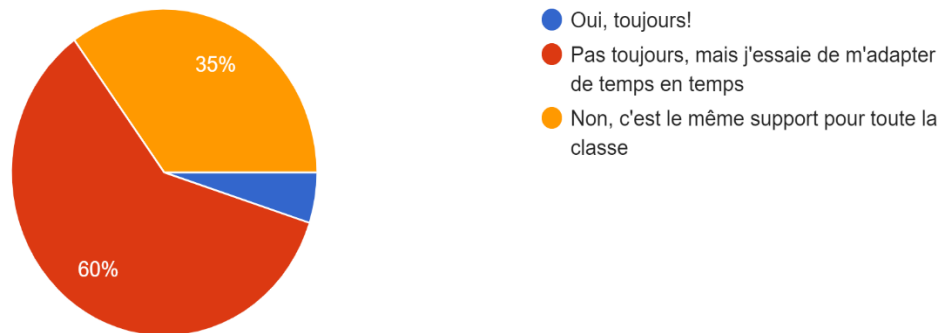
Les avis sont donc mitigés entre : accorder à la différenciation pédagogique qu'elle est un moyen d'arriver à ses fins, et lui accorder un rôle certain dans la réussite des élèves. Alors qui a raison ? En réalité, les deux avis sont recevables. Effectivement la différenciation pédagogique n'est pas une fin en soi. Elle offre, à tous les élèves, de nouveaux angles d'approches des apprentissages. Et vise ainsi à donner à chacun d'entre eux les clés de sa réussite. Une chose est sûre, l'élève doit pouvoir par la suite fournir les efforts pour assurer sa propre réussite scolaire. Les réponses qu'ont donné les participants sont donc en accord avec la réalité de vie en classe. Il ne faut surtout pas omettre ou négliger le facteur « élève », qui peut tout changer.

D'autre part, quant à la question de la nécessité, l'on peut affirmer que la différenciation pédagogique, de par sa variété et sa largesse en choix d'approches pédagogiques, sera dans tous les cas une nécessité en classe dans l'intérêt de dispenser de manière adaptée sans délaisser aucun groupe d'élèves à l'instar d'un autre.

#### 3.1.1.4 Question n°4 :

Individualisation des supports : Adaptez-vous vos documents "élève" en fonction des besoins de chacun?

20 réponses



*Figure 7 : Individualisation des supports ?*

En dépit de l'hétérogénéité des classes observé à la question n°1, et du nombre conséquent d'élèves en difficulté scolaire observé à la question n°2 au sein des classes les plus hétérogènes de nos participants, on remarque que la majorité ont répondu « pas toujours, mais j'essaie de m'adapter de temps en temps » avec un total de 12 réponses, soit un pourcentage de 60%. 5 participants ont répondu que « non, c'est le même support pour toute la classe », soit 35% de la totalité des participants. Enfin, 1 seulement d'entre eux, adapte toujours son document « élève » en fonction des besoins de chacun, pour un petit pourcentage de 5% (en bleu dans le diagramme).

La question de l'individualisation des supports relève certes d'une volonté de différencier sa pédagogie aux différents élèves de sa classe. Comme nous l'avons tout le long de ce mémoire<sup>13</sup> l'action de donner à chacun le choix ; de prévoir divers outils dans la séance, de fournir des aides supplémentaires ou d'imaginer diverses conceptualisation de l'organisation de classe implique forcément d'adapter le document en fonction de l'élève, tel un cas par cas.

Les taux de réponses reflètent bien la complexité de la tâche qu'incarne la mise en place d'une différenciation pédagogique, ici concernant l'individualisation des supports. Déjà à la question

---

<sup>13</sup> Revenir à la partie : **Comment adapter et aménager les stratégies aux « profils » des élèves ? – Analyse des littératures** à la p.23

précédente, les participants n'étaient pas unanimes. Les réponses à cette question s'inscrivent bien dans la continuité : analyse prédictive.

#### 3.1.1.5 Question n°5 :

La différenciation pédagogique implique-t-elle, à un moment donné, le passage obligé par un isolement de l'élève (lors de l'explication des consignes, de l'étayage ou autre...)?

20 réponses

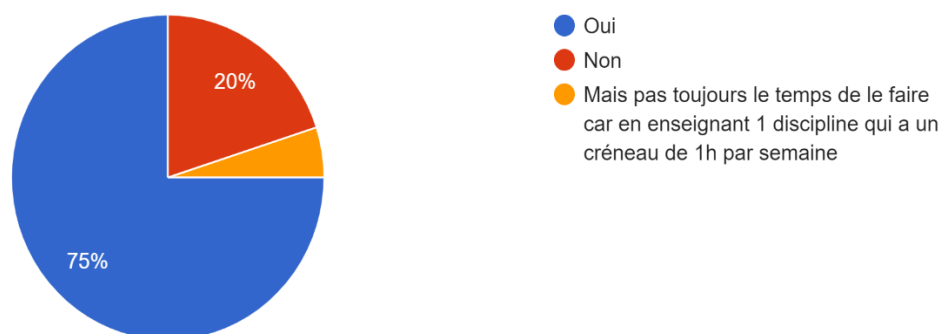


Figure 8 : Différencier par l'isolement de l'élève ?

A cette question, les participants avaient le choix d'ajouter une réponse personnalisée. C'est le cas d'une personne (représenté par la portion orange du diagramme avec un pourcentage de 5 %, dont l'avis est moins tranché que les autres : elle pense que oui « mais pas toujours le temps de le faire » par faute de temps dans l'emploi du temps : elle enseigne une discipline sur un créneau d'une heure par semaine (en classe entière je suppose). Sur les 19 autres participants, 15 sont d'avis que « oui », la différenciation pédagogique implique à un moment donné, le passage obligé par un isolement de l'élève en difficulté (avec un pourcentage prédominant de 75 %). Contre 4 qui ont répondu que « non » à cette même question, soit 20%.

La tendance de nos jours voudrait que les temps d'isolement d'un élève, même très court, soient réduits voire abrogés. La différenciation scolaire c'est aussi conforter l'élève à ses doutes, ses peurs et ses points faibles, mais le tout : en groupe ! Entouré de ses pairs, à travers des travaux collaboratifs, l'élève est obligé d'argumenter, de questionner... et cela stimule son savoir. L'enseignant n'a alors plus à isoler l'élève en difficulté pour expliquer, corriger ou pour faire de l'étayage par exemple.

Pour conclure, quand les stratégies de différenciation sont bien comprises, conçues et appliquées correctement, l'enseignant n'éprouve plus de difficulté à gérer et suivre la totalité de ses élèves :

l'enseignant tout comme les élèves en ressortent plus facilement. Finalement, les réponses des participants nous révèlent à quel point la gestion des élèves en inclusion scolaire est encore mal assimilée, et la différenciation pédagogique mal perçue / comprise. L'élève ne doit, en principe, jamais se retrouver isolé des autres au sein de la classe.

#### 3.1.1.6 Question n°6 :

La remédiation hors de la classe est-elle un moyen de faire de la pédagogie différenciée?

20 réponses

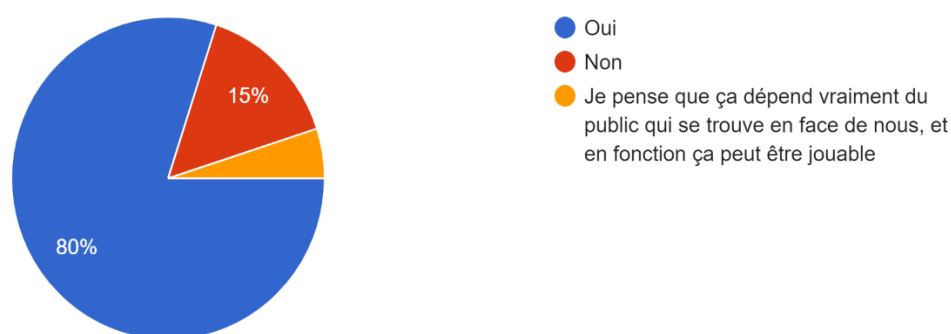


Figure 9 : Remédiation hors de la classe

Pareillement à cette question, les participants avaient le choix d'y ajouter une réponse personnalisée. C'est le cas d'une personne (représenté par la portion orange du diagramme avec un pourcentage de 5 %) dont l'avis est moins tranché que les autres : elle « pense que ça dépend du public » en face d'elle, et en fonction cela peut être jouable. Sur les 19 autres participants, 16 sont d'avis que « oui » la remédiation hors de la classe comme un moyen de faire de la différenciation pédagogique (avec un pourcentage prédominant de 80 %) ; Contre les 3 derniers, qui ont répondu « non » à cette même question.

Alors qu'est-ce que la remédiation hors de la classe ? La différenciation a-t-elle lieu uniquement au sein d'une salle de classe ? A priori, les variétés d'approches didactiques et pédagogiques sont dispensés aux élèves en classe : évidemment avec la présence de l'enseignant.

C'est le concept du préceptorat (qui désigne la fonction de celui qui se charge de l'éducation scolaire à domicile de l'élève) qui était également visé dans cette question. A savoir, que ce n'est certainement pas la solution adéquate à envisager dans le cas d'un élève en difficulté.

La réponse qui aurait dû être sélectionnée, en majorité du moins, est la négative : ce n'est pas un moyen de faire de la remédiation hors de la classe. Le contraste entre la réponse « attendue » et

celles données est intéressant. Ce contraste, s'explique-t-il encore une fois par une mauvaise connaissance de la différenciation pédagogique et de ses modalités? Cela dit, chaque participant était libre de s'approprier le sens de cette question et tout ce qu'elle sous-entend. S'il considérait que la classe inversée, par exemple, entre dans le cadre d'une remédiation hors de la classe, alors oui c'est un moyen de faire de la pédagogie de différenciation.

### 3.1.1.7 Question n°7 :

L'individualisation des contenus (du programme : lors des ateliers et des évaluations par exemple) est-elle un moyen de faire de la pédagogie différenciée?

20 réponses

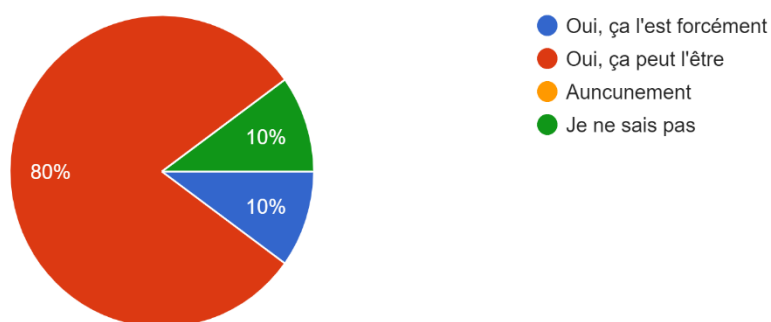


Figure 10 : Individualisation des contenus du programme

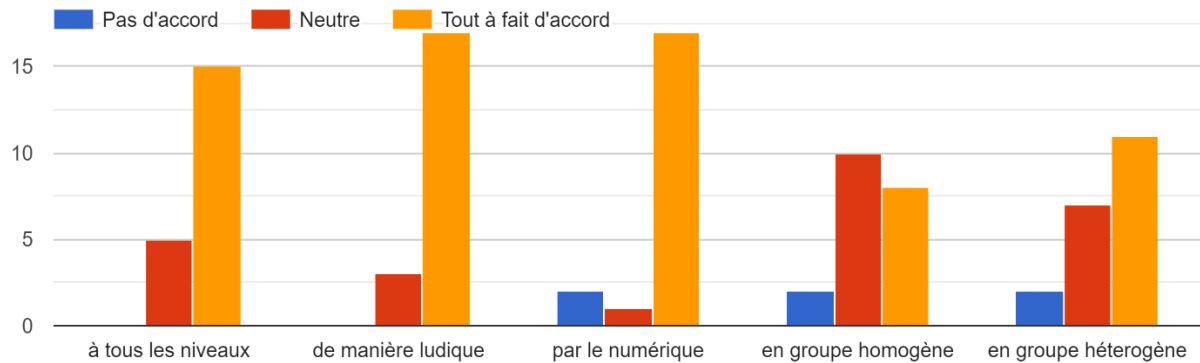
Tous les participants ont répondu à cette question. On remarque tout de suite qu'une réponse prédomine largement. En effet 80 % ont répondu « Oui, ça peut l'être », soit 16 enseignants sur 20. 2 autres n'émettent pas d'avis sur la question, et enfin les 2 derniers ont répondu « oui, ça l'est forcément » (pour un pourcentage de 10% chacun).

Effectivement, l'individualisation des contenus est un moyen de faire de la pédagogie différenciée comme nous l'avons vu tout au long de ce mémoire. Faire varier les contenus que ce soit en atelier, en travail individuel, en groupe ou encore lors des évaluations, est une forme de différenciation pédagogique et cela les participants l'ont bien compris.

En revanche, on peut remarquer que les participants ont hésité à sélectionner franchement la première proposition de réponse « oui, ça l'est forcément », hors elle constitue une bonne réponse à cette question.

### 3.1.1.8 Question n°8 :

La différenciation pédagogique peut se faire...



**Figure 11 :** Différencier : à tous les niveaux, de manière ludique, par le numérique ou en groupes ?

Je demande aux enseignants, ici, de se positionner quant aux méthodes et aux outils leur permettant de faire de la différenciation pédagogique (de manière ludique, par le numérique ou encore en travaux de groupe) en classe. Tous m'ont rendu leurs avis, nous allons ensemble les analyser point par point :

- La différenciation pédagogique peut se faire à tous les niveaux selon 15 des participants (et les 5 autres sont neutre sur la question).
- La différenciation peut se faire de manière ludique selon 17 des participants (et les 3 autres sont neutre sur la question).
- La différenciation peut se faire par le numérique selon 17 des participants ; mais cette fois-ci 2 ne sont pas d'accord là-dessus, et le seul restant a émis un avis neutre concernant cette question.
- Quand à la différenciation pédagogique à travers des travaux par groupe hétérogène d'élève, la majorité est neutre avec 10 réponses (en rouge). 8 sont d'accord et les 2 restant ne sont pas d'accord.
- Enfin, l'avis prédominant à la question de la différenciation par groupe hétérogène d'élève est « tout à fait d'accord » avec 11 réponses de participants. Puis 7 sont neutre vis-à-vis de cette méthode, et pour finir 2 ne sont pas d'accord.

La répartition des réponses dans ce diagramme est intéressante : on remarque immédiatement que les avis divergent d'avantage sur les questions de groupe homogène et hétérogène que sur les trois premiers points où les avis sont beaucoup plus tranchés. Or comme, nous l'avons vu précédemment<sup>14</sup>, la différenciation pédagogique peut se faire par la mise en place de travaux de groupe collaboratif en décidant soit d'assembler les élèves de niveau homogène ensemble, soit le contraire. L'on peut également établir une organisation de classe en alternant les deux.

Les réponses de nos participants montrent peut-être la difficulté réelle de mettre en place ce genre d'approche pédagogique, qui demande beaucoup d'organisation et de préparation que pour une séance de cours « classique » ou « traditionnelle ». On remarque également que les participants ont tendances à être plus hésitant quant à l'efficacité des groupes d'élève homogène (on le rappelle : 10 sont neutres, contre 8 seulement qui sont d'accord). La mise en place de groupe homogène peut se montrer peu convaincante, en effet, l'enseignant peut penser que cela creusera l'écart entre les différents niveaux des élèves et augmentera l'hétérogénéité de sa classe, au lieu de diminuer cet écart et de favoriser tous les élèves dans leur réussite scolaire. Cependant, lorsque l'élève se retrouve dans un groupe de son niveau cela a pour effet d'augmenter son estime de soi et sa confiance en soi. En contrepartie, l'idée d'organiser ce genre de groupe homogène trop souvent et tout le long de l'année sans alterner sur des groupes hétérogènes aura l'effet non escompté, donc les doutes de nos participants sont plus ou moins fondés.

---

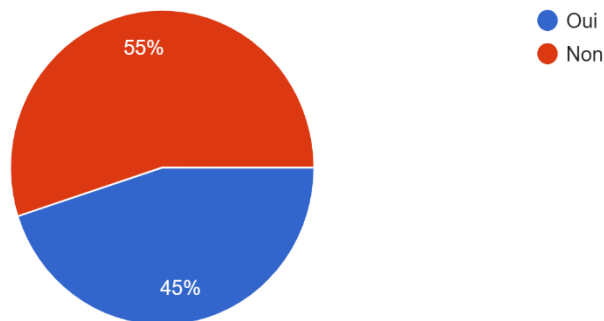
<sup>14</sup> Revenir à la partie : **Comment adapter et aménager les stratégies aux « profils » des élèves ? – Analyse des littératures** à la p.23



### 3.1.1.9 Question n°9 :

L'utilisation du numérique est-elle incontournable de nos jours pour remédier à l'hétérogénéité de niveaux d'élèves?

20 réponses



*Figure 12 : La place du numérique dans la différenciation pédagogique*

Justement à la question précédente (question n°8) 2 des participants n'étaient pas d'accord sur le moyen de faire de la différenciation pédagogique par le numérique. A cette question-ci, on observe que 55% sont contre l'utilisation du numérique de manière incontournable pour répondre et remédier à l'hétérogénéité des niveaux d'élèves. Cette portion représente la réponses de 11 participants sur 20. Le débat est très serré avec les 9 autres qui ont répondu « oui », soit à 45%.

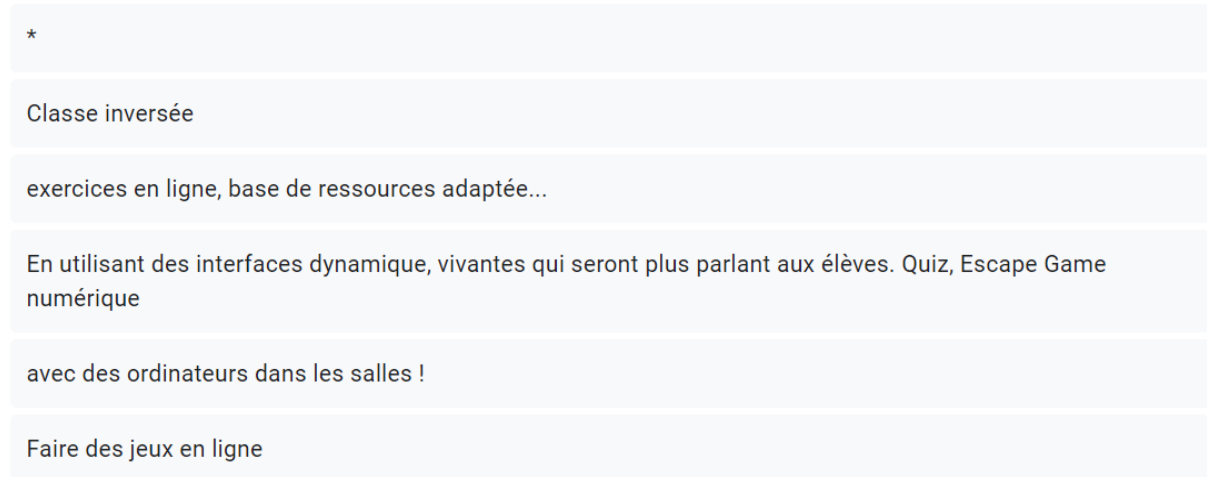
Les outils numériques, de par leur diversité et leur ergonomie, offrent à chaque élève d'employer des techniques de résolutions adaptées à ses propres compétences sachant ses potentialités. Ils permettent aux enseignants de jouer sur le choix mis à leur disposition pour concevoir autant de pédagogie diversifiées qu'ils le souhaitent.

Les nombreuses réponses négatives des candidats à ce sondage peuvent s'expliquer par le caractère catégorique de la question, avec le mot « incontournable », or il est vrai que l'époque dans laquelle nous vivons est celle du numérique et donc, pas d'exception en classe.

### 3.1.1.10 Question n°10 :

Si oui, comment?

6 réponses



The image shows a survey question with six response options, each in a light blue box. The options are:

- \*
- Classe inversée
- exercices en ligne, base de ressources adaptée...
- En utilisant des interfaces dynamique, vivantes qui seront plus parlant aux élèves. Quiz, Escape Game numérique
- avec des ordinateurs dans les salles !
- Faire des jeux en ligne

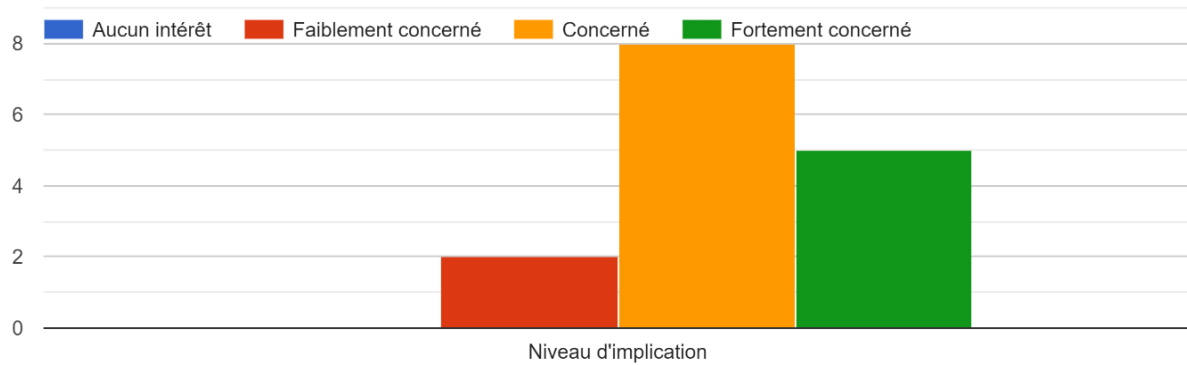
**Figure 13 :** Comment utiliser le numérique pour remédier à l'hétérogénéité des élèves ?

Voici les 5 propositions de réponses à la question : comment utiliser le numérique pour remédier à l'hétérogénéité des niveaux d'élèves. Sur les 9 participants ayant répondu oui à la question précédente seul 5 ont donc répondu à cette nouvelle question.

On retrouve l'approche du ludique avec « Faire des jeux en ligne » ou encore « Quiz, Escape Game numérique ». Une personne relève un point qui paraît anodin mais est en réalité essentiel à l'élaboration de différenciations pédagogiques : celui du matériel et des moyens de l'établissement. Un grand frein à la mise en place de différenciation pédagogique est, en effet, l'absence ou le mauvais état du matériel mis à la disposition des enseignants dans la plupart des établissements de lycée professionnel. Entre absence de poste d'ordinateur, d'ordinateur non opérationnel, de salle informatique non disponible la plupart du temps au cours de l'année, les obstacles sont nombreux, et ils constituent une source de démotivation pour les enseignants qui veulent agir auprès de leurs élèves et différencier leurs enseignements.

### 3.1.1.11 Question n°11 :

Vous sentez vous concerné par la différenciation pédagogique?



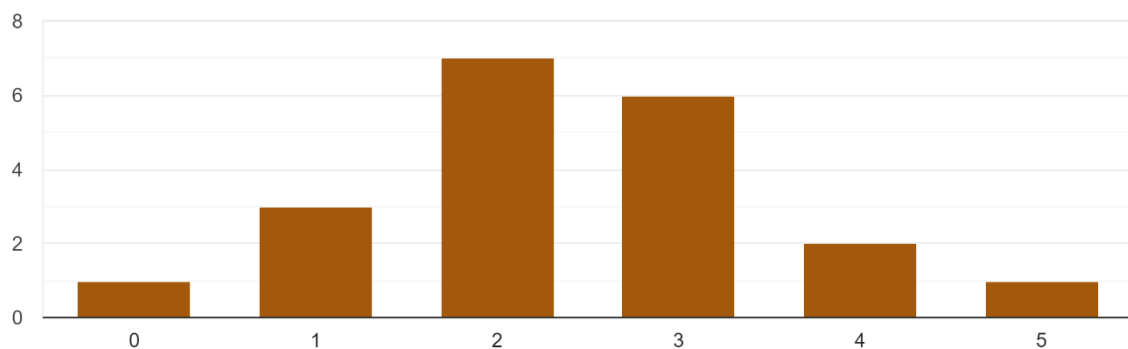
**Figure 14 :** Niveaux d'implication de l'échantillon

J'ai demandé aux participants leur ressenti face à la différenciation pédagogique en notant leur taux d'intérêt à ce sujet. Les 20 participants ont répondu à cette question. Les taux d'implications sont plutôt positif voir très positif dans la majorité (18 personnes se sont jugées « fortement concerné » en vert, et « concerné » en jaune). D'aucuns ne se sentent aucunement concerné ce qui constitue déjà une bonne nouvelle. En revanche, 2 ont répondu se sentir « faiblement concerné ».

### 3.1.1.12 Question n°12 :

Sur une échelle de 0 à 5, à quelle fréquence avez-vous mis en place des stratégies de différenciation pédagogique cette année?

20 réponses



**Figure 15 :** Niveaux d'applications de l'échantillon

J'ai, par la suite, demandé aux participants de s'auto évaluer sur une échelle de 0 à 5 par rapport à la fréquence de mise en place de stratégies différenciées au cours de cette année, avec 0 pour « pas une fois », et 5 désignant « à toute les séances ».

Le digramme est très parlant, on observe à quel point les réponses sont diverses, avec malgré tout une concentration sur les réponses centrales / moyennes (7 participants se positionnent sur 2 dans l'échelle, soit 35% ; suivi de 6 autres qui se positionnent plutôt sur 3, avec 30% des réponses totales).

Enfin, 1 enseignant seulement n'a jamais mis en place de différenciation pédagogique cette année, et 3 autres se sont situé à 1 sur l'échelle. S'agit-il, ici, d'enseignants peu enclin à la mise en place de séances différenciées (comme nous l'avons vu à la question précédente : 2 enseignants se sentent faiblement concerné par ce sujet), ou s'agit-il d'un manque de ressources et de moyens dans les établissements (question n°10).

#### 3.1.1.13 Question n°13 :

Songez-vous à en inclure d'avantage pour l'année prochaine?

20 réponses

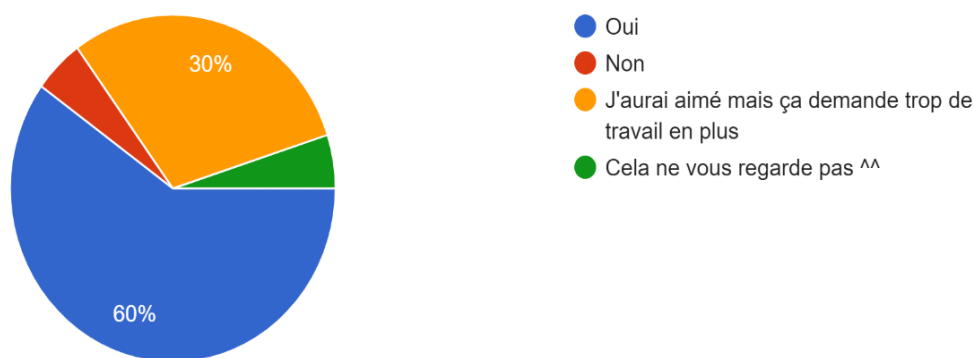


Figure 16 : Inclure plus de différenciation pédagogique dans le futur ?

Pour finir ce sondage, voici les deux dernières questions posées aux participants. Après avoir constaté leur niveaux d'implication et leur fréquence d'application de pédagogies différenciées dans leur séances de classe, nous allons voir s'il souhaiteraient en inclure d'avantage pour les années à venir ; et si oui, comment ils amélioreraient leur stratégies de différenciation.

Réponses globalement positive des participants avec 60% qui répondent « oui ». Ce qui l'est moins, en revanche, c'est de constater que l'élaboration de telles séances sont vue de manière laborieuses et pénibles par une bonne catégorie, 30% ne sont pas convaincu en attestant qu'ils auraient aimé, mais que cela leur demande trop de travail supplémentaires.

#### 3.1.1.14 Question n°14 :

Comment amélioreriez-vous vos stratégies de différenciation pour vos élèves en difficulté?

20 réponses

Je n'ai rien à améliorer
Classe inversée, accompagnement,
Être plus présent, adapter les supports, préparer des fiches de révision adaptés
Adaptation du travail demandé.
Dans un même cours, il y a des exercices de 3 niveaux différents. Tous les élèves sont donc concernés par cette différenciation.
En les connaissant mieux personnellement afin d'adapter au contexte de l'élève
Au cas par cas
Utilisation de fiche de guidance adaptée/ constitution d'îlots pour des ateliers/ utilisation plus fine des outils de diagnostic/...
Je ne sais pas
En les faisant travailler à leur rythme.
En faisant plus d'atelier par groupe en alternant : groupe homogène/hétérogène En individualisant d'avantage les supports
A l'aide de fiches méthodes à la fin du classeur et plus d'exercices types à faire à la maison, à condition que l'élève soit sérieux et veuille progresser.
Je n'ai pas vraiment d'idées à proposer, puisque je n'intervenais pas trop lors de mon stage. Mais je pense que il faut mettre l'élève en confiance et lui faire prendre consciences qu'il a déjà gravité des marches, et surtout qu'il est capable d'atteindre le même niveau des autres, voir de le surpasser. Je pense que tous moyens ludiques, qui est autre que "très scolaire" peuvent assurer facilement cette différenciation.
En adaptant un peu plus les documents qui leur sont donné
grâce a la formation INSPE

En adaptant un peu plus les documents qui leur sont donné
grâce a la formation INSPE
Aucune idée
exercice en plus, question plus complexe, le tutorat
Je n'ai pas tellement de stratégie
Je ne sais pas trop étant donné que lorsque l'on s'occupe davantage des élèves en difficulté, ceux à qui on donne un travail ou des activités autres ne font rien, bavardent, en particulier dans les classes de CAP. Ils sollicitent constamment la présence du professeur alors qu'ils sont capables de faire ce qui est demandé. La gestion des groupes devient de plus en plus difficile du fait des comportements pénibles ce qui ne facilite pas ou n'encourage pas la différenciation à toutes les séances. Dans ma pratique, je l'ai utilisée dans les évaluations des compétences.
Modification des documents

**Figure 17 :** *Quels axes d'amélioration ?*

J'ai apprécié que la totalité des participants répondent à cette question. Voici les 20 avis / axes d'améliorations pour bonifier les stratégies d'approches différenciées dans le futur. Nous discuterons de l'ensemble des réponses données, dans la partie suivante.

### 3.2 Quel avenir pour la différenciation pédagogique - Discussion

Ce sondage nous a permis de porter un regard sur les pratiques pédagogiques d'un échantillon d'enseignants de lycée professionnel. Nous avons pu analyser le rapport des enseignants face à la différenciation pédagogique et leur définition de cette dernière, et dans quelle contexte elle est appliquée aujourd'hui. Ainsi, j'ai pu me référer, sur bien des points, aux réponses des participants. Notamment sur le contexte d'enseignement en lycée professionnel, qui est grandement marqué par la présence quasi non-minoritaire (donc conséquente) d'élèves en difficulté.

Globalement la différenciation est plus ou moins bien perçue par les enseignants malgré qu'elle ne soit finalement que peu appliquée en classe. Si elle n'est pas encore bien populaire auprès des enseignants c'est que son élaboration et sa mise en œuvre paraissent trop complexes voire inenvisageables, ou alors qu'elles prennent trop de temps. Ces freins sont justifiés, en partie au vue du peu de formation reçue à ce sujet. Prenons l'exemple de mon année de stage à l'INSPE, il nous a été dispensé, à mes collègues et moi-même, un seul cours sur la différenciation pédagogique. Par ailleurs, en cette fin d'année scolaire, une de nos référente de formation nous a proposé d'apporter des axes d'amélioration aux enseignements reçus, tous ont évoqué le besoin d'avoir plus de cours à ce sujet.

La différenciation pédagogique offre une infinité d'approches pédagogiques possibles. L'on pourra également imaginer de regrouper les pédagogies différenciées les plus pertinentes au sein d'une seule base de ressource commune à tous les enseignants. Cela permettra d'avoir à disposition de tous des stratégies d'approches déjà pensées, et donc de gagner beaucoup de temps dans l'élaboration et la mise en place de celle-ci. Cela permettrait également de servir de source d'inspiration et de référence. Une telle disposition des ressources pédagogiques attesterai de la bonne collaboration et de la solidarité entre pairs. C'est, surtout un moyen de, remédier aux freins qu'ont la majorité des enseignants vis-à-vis de la différenciation pédagogique et de sa conception.

D'autre part, il y'a des limites aux outils dont dispose un enseignant dans un établissement scolaire. C'est une nouvelle limite qui s'ajoute. Et à laquelle est confronté l'enseignant s'il veut

différencier ses séances. L'aspect logistique, technique, et pratique est revenue plusieurs fois lors du sondage. Il faut, évidemment, pouvoir avoir accès à des salles qui rendent possible la mise en œuvre de la séance (salle informatique, meublier : tables et chaises roulantes, plusieurs tableaux amovibles ou non, connexion au réseau internet...). Mais aussi disposer d'outils divers et variés, tels que les ordinateurs portables ou tablettes par exemple. Pour cela, il faudrait effectuer une demande auprès de notre chef d'établissement et que ce dernier puisse y accéder (dans la mesure des moyens financiers notamment du lycée).

Une autre limite à la mise en place de séance différenciée est le nombre limité aux postes d'AESH. Les élèves en difficulté gagneraient en « autonomie » s'ils étaient tous suivis par une AESH. Et l'enseignant serait également gagnant puisqu'il délègue une grande partie à l'AESH (explication des consignes, répétitions, rattraper les réponses écrites sur son document, l'inciter à rester concentré jusqu'au bout etc.). Le témoignage d'une AESH m'a permis de me rendre compte du déficit de poste qu'ils connaissent dans les lycées professionnels. Leur emploi du temps est tellement chargé que parfois l'assistante doit faire un choix entre deux élèves à suivre sur la même heure, de classe différente ou de même classe. Pourtant la demande et les besoins sont présents. Encore une autre problématique au suivi des élèves aux besoins particuliers. Les raisons, ici, sont de nature politique. Au même titre que le nombre de postes au métier d'enseignant est en déficit dans de nombreuses académies.

Les enseignants comme les AESH, espèrent une revalorisation de leurs salaires. Face à un contexte social de plus en plus critique, et à un public plus hétérogène mais également moins enclins au respect des règles de vie de classe et de l'enseignant. On observe malheureusement de nos jours, des problèmes de nature comportementales graves, avec des cas de violence faites aux enseignants.





## Conclusion

---

Le métier d'enseignant est rempli de défis ; des difficultés à surmonter et à relever chaque jour. L'enseignant répond à un code d'honneur en prônant d'authentiques valeurs dont l'égalité des chances pour tous les élèves dans le milieu scolaire. En ce sens, l'une des plus nobles missions de l'Education Nationale porte le beau nom d'inclusion. Le souci de l'élève et de sa « singularité » sont, de l'avis de tous, des qualités primordiales à avoir pour enseigner. Nous l'avons vu, l'origine des inégalités entre les élèves est multiple : diversité des niveaux scolaires avec les postulats de Burns, différences d'origines socio-culturelles, l'orientation faite au collège est subie et non voulue etc.

A ce titre, la mixité apporte de la richesse, autant pour les enseignants que pour les élèves. Mais face à la grande hétérogénéité des élèves existante au sein d'une seule classe, les enseignants rencontrent parfois de grandes difficultés à proposer des enseignements adaptés à tous, et à gérer les différents niveaux de progression co-existant au même moment.

Le recensement des bonnes pratiques pédagogiques (RBPP) propose aux enseignants un panel de pédagogie différenciée à l'aide de différents outils et méthodes en réponse à leur problématique rencontrée. En effet, la différenciation pédagogique, c'est mettre en place une stratégie d'approches différenciées permettant d'apporter des réponses pédagogiques et didactiques à tous les élève d'une même classe. La différenciation pédagogique, lorsqu'elle est bien comprise et appliquée en classe, permet de répondre à la question suivante : comment adapter son enseignement sans délaissé un élève ni un groupe d'élèves. Néanmoins, il est important de comprendre que différencier n'est pas une fin en soi. C'est un moyen d'atteindre des objectifs visant à la réussite scolaire des élèves aux besoins particuliers.

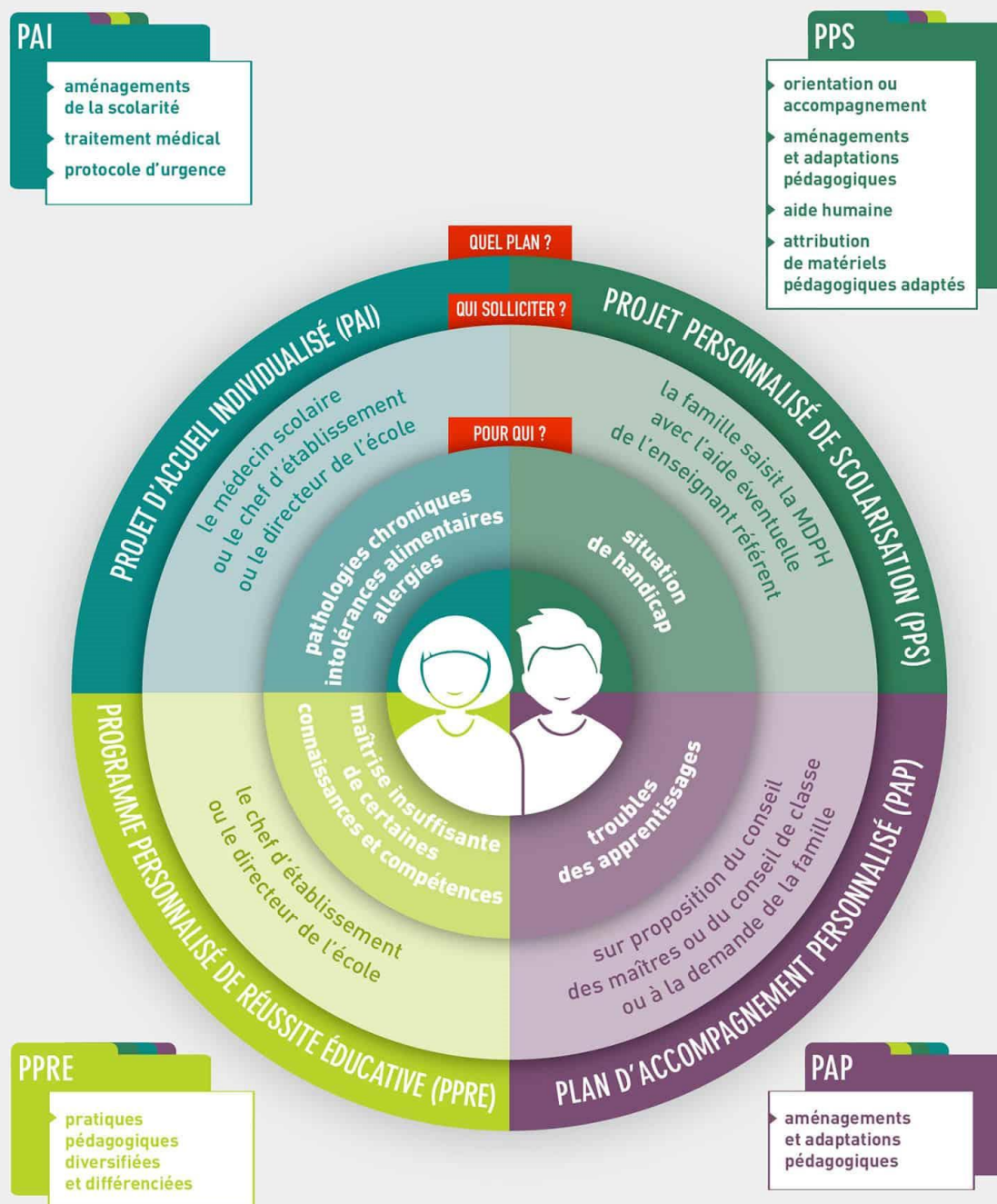
Ainsi donc, l'enseignant se doit de répondre à l'exigence de différencier / d'individualiser autant que possible selon les besoins de chacun sans pour autant céder à leurs intérêts particuliers et personnels. Mais alors, n'allons-nous pas vers une évolution du métier d'enseignant dans lequel l'élève quel qu'il soit est systématiquement individualisé, et où l'on proposera des enseignements individualisés au cas par cas ?

## Liste des annexes

---

<i>Annexe 1 : Quels plans éducatifs, pour quels élèves et pour quels aménagements ?.....</i>	<i>68</i>
<i>Annexe 2 : Document officiel d'admission à la GEVA-Scolarisation.....</i>	<i>69</i>
<i>Annexe 3 : Carte mentale des compétences (Sciences) réalisée avec mes élèves de CAP.....</i>	<i>70</i>
<i>Annexe 4 : Grille national d'évaluation des compétences.....</i>	<i>71</i>

## Quel plan pour qui ?



Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche / décembre 2014

**Annexe 1 : Quels plans éducatifs, pour quels élèves et pour quels aménagements ?**

Cachet MDPH

**Éléments relatifs à un parcours de scolarisation et/ou de formation : support de recueil d'informations**

**PREMIÈRE DEMANDE**

Pour l'année scolaire 20... / 20... Date de réunion de l'équipe éducative ... / ... / 20...

**Identification**

Nom et prénom de l'élève : \_\_\_\_\_ Date de naissance : ... / ... / ...  
 N° et rue : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_

Coordonnées des représentants légaux		
Parents		Autre responsable légal
<input type="checkbox"/> Mme / <input type="checkbox"/> M. :	<input type="checkbox"/> Mme / <input type="checkbox"/> M. :	<input type="checkbox"/> Mme / <input type="checkbox"/> M. :
N° et rue : _____	N° et rue : _____	N° et rue : _____
CP : _____ Ville : _____	CP : _____ Ville : _____	CP : _____ Ville : _____
Tél : _____	Tél : _____	Tél : _____
Courriel : _____	Courriel : _____	Courriel : _____

**Points saillants liés à la scolarisation**

Nom et coordonnées de l'enseignant référent du secteur : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_ Courriel : \_\_\_\_\_  
 Établissement scolaire fréquenté : \_\_\_\_\_ Classe fréquentée : \_\_\_\_\_  
 N° et rue : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_

**Parcours de scolarisation**

Années	Scolarisation

**Conditions actuelles de scolarisation (accompagnement ou aide spécifique, conditions matérielles, désinvestissement, autres...)**

Plan ou projets formalisés	Commentaires (durée de mise en œuvre, effets...)
<input type="checkbox"/> PAI	
<input type="checkbox"/> PPRE <input type="checkbox"/> PAP	
<input type="checkbox"/> Mesures éducatives	
<input type="checkbox"/> Autres	

Accompagnement et soins	Commentaires, précisions
<input type="checkbox"/> RAESD	
<input type="checkbox"/> SAPAD	
<input type="checkbox"/> CNEP	
<input type="checkbox"/> Soins hospitaliers	
<input type="checkbox"/> CAMPS <input type="checkbox"/> CMP <input type="checkbox"/> CMPP	
<input type="checkbox"/> EMS	
<input type="checkbox"/> SESSAD	
<input type="checkbox"/> Soins en libéral	
<input type="checkbox"/> Autres	

Conditions matérielles	Commentaires, précisions
<input type="checkbox"/> Aménagements et adaptations pédagogiques	
<input type="checkbox"/> Outils de communication	
<input type="checkbox"/> Matériel informatique et audiovisuel	
<input type="checkbox"/> Matériel déficience auditive	
<input type="checkbox"/> Matériel déficience visuelle	
<input type="checkbox"/> Mobilier et petits matériels	
<input type="checkbox"/> Transport	
<input type="checkbox"/> Autres	

**Évaluation de la scolarité (à renseigner obligatoirement)**

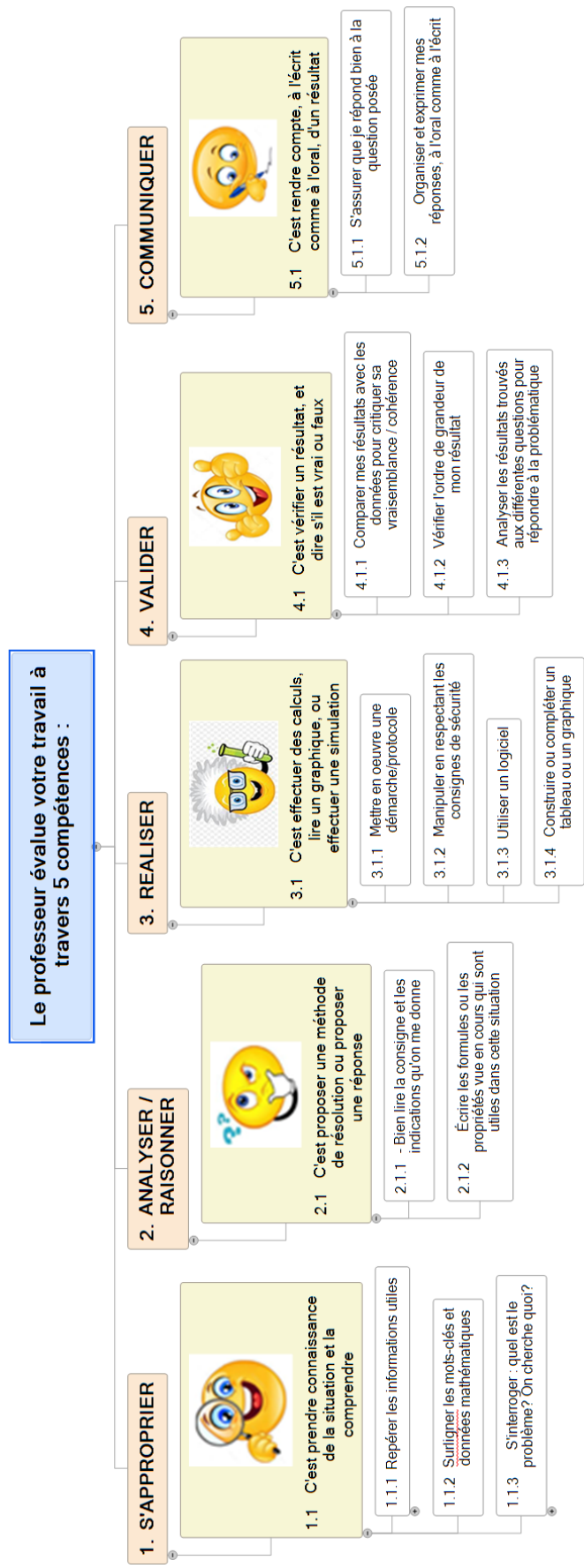
Niveau d'enseignement dans les apprentissages (CP, CE1...). Si le niveau n'est pas homogène, préciser :

- scolarité sans aménagements ayant permis des acquisitions comparables en rythme et en contenu à la moyenne de la classe d'âge
- scolarité sans aménagements n'ayant pas permis d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge
- scolarité avec des aménagements ayant permis des acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge
- scolarité avec des aménagements n'ayant pas permis d'accéder aux acquisitions attendues pour la moyenne de la classe d'âge

**Observation des activités de l'élève**

	ACTIVITÉS (Au regard de l'autonomie d'un élève du même âge) Si vous cochez les cases C ou D, veuillez remplir les 2 cases commentaires en vis-à-vis	A	B	C	D	Sans objet	Cadre 1 OBSTACLES À LA RÉALISATION DE L'ACTIVITÉ	Cadre 2 POINTS D'APPUI ET COMMENTAIRES (Préciser notamment les points d'appui/grands domaines dans lesquels l'élève se réalise)
Tâches et exigences générales, relation avec autrui	S'orienter dans le temps							
	S'orienter dans l'espace							
	Fixer son attention							
	Mémoriser							
	Gérer sa sécurité							
	Respecter les règles de vie							
	Avoir des relations avec autrui conformes aux règles sociales							
Mobilité, manipulation	Maîtriser son comportement dans ses relations avec autrui							
	Faire ses transferts (ex.: du fauteuil roulant à la chaise dans la classe)						Accessibilité du bâti : <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> partielle	
	Se déplacer à l'intérieur, à l'extérieur (dans le cadre des activités scolaires)						Nature des difficultés rencontrées :	
	Utiliser les transports en commun							
Entretien personnel	Avoir des activités de motricité fine							
	Assurer l'élimination et utiliser les toilettes							
	S'habiller/se déshabiller							
	Prendre ses repas (manger, boire)							
Communication	Prendre soin de sa santé							
	Parler							
	Comprendre la parole en face à face							
	Comprendre une phrase simple							
	Produire et recevoir des messages non verbaux							

- A : activité réalisée sans difficulté et seul.
- B : activité réalisée avec des difficultés ponctuelles et/ou une aide ponctuelle.
- C : activité réalisée avec des difficultés régulières et/ou une aide régulière (commentaires indispensables si la case est cochée).
- D : activité non réalisée (commentaires indispensables si la case est cochée).



Annexe 3 : Carte mentale des compétences (Sciences) réalisée avec mes élèves de CAP

## 1. Liste des capacités et connaissances évaluées

Capacités	
Connaissances	

## 2. Évaluation

Compétences	Capacités	Questions	Appréciation du niveau d'acquisition <sup>1</sup>
<b>S'approprier</b>	Rechercher, extraire et organiser l'information. Traduire des informations, des codages.		
<b>Analyser Raisonnement</b>	Émettre des conjectures, formuler des hypothèses. Choisir une méthode de résolution ou un protocole.		
<b>Réaliser</b>	Mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ou un protocole expérimental en respectant les règles de sécurité. Utiliser un modèle, représenter, calculer. Expérimenter, utiliser une simulation.		
<b>Valider</b>	Commenter un résultat de façon critique et argumentée, Contrôler la vraisemblance d'une conjecture, de la valeur d'une mesure. Valider une hypothèse, mener un raisonnement logique et établir une conclusion.		
<b>Communiquer</b>	Rendre compte d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit en utilisant des outils et un langage approprié. Expliquer une démarche.		
			<b>Note : / 20</b>

*Annexe 4 : Grille nationale d'évaluation des compétences*

## Liste des figures

---

<b>Figure 1</b> : Schéma de distinction entre « intégration » et « Inclusion ».....	16
<b>Figure 2</b> : Schéma bilan.....	25
<b>Figure 3</b> : Ma démarche pédagogique.....	36
<b>Figure 4</b> : Niveaux des classes et hétérogénéité.....	48
<b>Figure 5</b> : Nombre d'élève en difficulté dans une classe hétérogène .....	49
<b>Figure 6</b> : La différenciation pédagogique, nécessaire pour favoriser la réussite de tous les élèves ?.....	50
<b>Figure 7</b> : Individualisation des supports ? .....	51
<b>Figure 8</b> : Différencier par l'isolement de l'élève ? .....	52
<b>Figure 9</b> : Remédiation hors de la classe.....	53
<b>Figure 10</b> : Individualisation des contenus du programme .....	54
<b>Figure 11</b> : Différencier : à tous les niveaux, de manière ludique, par le numérique ou en groupes ?.....	55
<b>Figure 12</b> : La place du numérique dans la différenciation pédagogique.....	57
<b>Figure 13</b> : Comment utiliser le numérique pour remédier à l'hétérogénéité des élèves ? .....	58
<b>Figure 14</b> : Niveaux d'implication de l'échantillon .....	59
<b>Figure 15</b> : Niveaux d'applications de l'échantillon.....	59
<b>Figure 16</b> : Inclure plus de différenciation pédagogique dans le futur ?.....	60
<b>Figure 17</b> : Quels axes d'amélioration ?.....	62



## Liste des tableaux

---

<i>Tableau 1: Caractéristiques des troubles d'élève en situation de handicap .....</i>	<i>22</i>
<i>Tableau 2 : Que différencier lors de la mise en œuvre d'une pédagogie différenciée ? .....</i>	<i>29</i>
<i>Tableau 3 : Grille de suivi évaluatif d'une compétences de plusieurs élèves .....</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 4 : Niveaux d'acquisitions des compétences.....</i>	<i>33</i>
<i>Tableau 5 : Recensement des besoins de mes élèves en difficulté.....</i>	<i>39</i>

## Ressources bibliographiques

---

Ebersold, Serge, et Jean-Jacques Detraux. « Scolarisation et besoin éducatif particulier: enjeux conceptuels et méthodologiques d'une approche polycentrée ». *Alter*, vol. 7, n° 2, 2013, p. 102-15.

Pelgrims, Greta. « Des élèves déclarés en difficulté aux besoins éducatifs particuliers en passant par l'école inclusive: de quoi parle-t-on? » *Conférence romande*

Agence pour l'enseignement français à l'étranger. *Aménagements pédagogiques (PAI, PPRE, PAP, PPS)*. <https://www.aefe.fr/scolarite/ecole-inclusive/amenagements-pedagogiques-pai-ppre-pap-pps>.

Cordier, Anne-Alexandra, et al. *VADE MECUM L'ÉVALUATION PAR COMPÉTENCES*. p. 42.

Demas, Bruno. *Portail pédagogique : éducation physique et sportive - de la personnalisation à la différenciation et réciproquement*. Bruno Demas, <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-physique-et-sportive/publications/e-noveps/de-la-personnalisation-a-la-differenciation/de-la-personnalisation-a-la-differenciation-et-reciproquement-684146.kjsp?RH=1328084145445>. Consulté le 8 juin 2022.

*Portail pédagogique : éducation physique et sportive - la différenciation pédagogique : une nécessité pour favoriser la réussite de tous les élèves*. Bruno Demas, <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-physique-et-sportive/publications/e-noveps/de-la-personnalisation-a-la-differenciation/la-differenciation-pedagogique-une-necessite-pour-favoriser-la-reussite-de-tous-les-eleves--684136.kjsp?RH=1328084145445>. Consulté le 8 juin 2022.

Derre, Pascal. *Portail pédagogique : mathématiques - sciences - outils numériques et différenciation en maths-sciences*. Pascal Derre, <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/mathematiques-sciences/bibliotheque/outils-numeriques-et-differenciation-en-maths-sciences-887750.kjsp?RH=1237900593666>. Consulté le 8 juin 2022.

*Différenciation pédagogique.* <http://www.cnesco.fr/fr/differenciation-pedagogique/>.

Feigean, Olivier. *Portail pédagogique : éducation physique et sportive - approche historique de la prise en compte des différences entre les élèves depuis 1970.* Olivier Feigean, <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/education-physique-et-sportive/publications/e-noveps/de-la-personnalisation-a-la-differenciation/approche-historique-de-la-prise-en-compte-des-differences-entre-les-eleves-depuis-1970-684153.kjsp?RH=1328084145445>. Consulté le 8 juin 2022.

Feyfant, Annie. *La Différenciation pédagogique en classe.* 2016, p. 32.

Girard, Pauline Argans. *La différenciation pédagogique.* p. 38.

Guillot, Christelle. *Portail pédagogique : numérique et enseignement - différenciation, remédiation, individualisation, soutien, individuation ... et le numérique dans tout ça ?* Christelle Guillot, <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/numerique-et-enseignement/bibliotheque/differenciation-remediation-individualisation-soutien-individuation-et-le-numerique-dans-tout-ca--893026.kjsp?RH=1332966852282>. Consulté le 8 juin 2022.

Institut des hautes études de l'éducation et de la formation. *Programme personnalisé de réussite éducative - PPRE.* 9 mars 2022, <https://www.ih2ef.gouv.fr/programme-personnalise-de-reussite-educative-ppre#eleves>.

[https://www.zotero.org/support/kb/installing\\_on\\_a\\_chromebook](https://www.zotero.org/support/kb/installing_on_a_chromebook). Consulté le 8 juin 2022.

« La différenciation pédagogique en LP ». *Google Docs*, [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeqH-m\\_Ggty8MI00o3dCLxV0MIYd38umSkxbEag1uTfItG4nA/viewform?usp=embed\\_facebook](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSeqH-m_Ggty8MI00o3dCLxV0MIYd38umSkxbEag1uTfItG4nA/viewform?usp=embed_facebook). Consulté le 8 juin 2022.

*LA PEDAGOGIE DIFFERENCIEE.* [https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/physiquechimie/La\\_pedagogie\\_differenciee\\_01.pdf](https://pedagogie.ac-strasbourg.fr/fileadmin/pedagogie/physiquechimie/La_pedagogie_differenciee_01.pdf).

Laparra, Marceline. « La gestion des réformes ». *Pratiques*, vol. 71, n° 1, 1991, p. 6-10. [www.persee.fr](http://www.persee.fr), <https://doi.org/10.3406/prati.1991.1641>.

*LES CLÉS DE L'INCLUSION DES ÉLÈVES EN ULIS*. UFR Sciences de l'homme et de la société Département des sciences de l'Éducation, juin 2012, [http://cirnef.normandie-univ.fr/wp-content/uploads/files/DER/videt\\_emmanuelle\\_9200221\\_2012.pdf](http://cirnef.normandie-univ.fr/wp-content/uploads/files/DER/videt_emmanuelle_9200221_2012.pdf).

« Les unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) ». *éduscol* / Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Direction générale de l'enseignement scolaire, <https://eduscol.education.fr/1164/les-unites-localisees-pour-l-inclusion-scolaire-ulis>. Consulté le 8 juin 2022.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. *Projet personnalisé de scolarisation*. [https://cache.media.education.gouv.fr/file/8/99/5/ensel2766\\_annexe1\\_projet-personnalise-scolarisation\\_391995.pdf](https://cache.media.education.gouv.fr/file/8/99/5/ensel2766_annexe1_projet-personnalise-scolarisation_391995.pdf). Bulletin officiel n° 8 du 19 février 2015.

*Eduscol* / *La différenciation – Circonscription de Grigny*. <http://www.ien-grigny.ac-versailles.fr/2018/12/11/295/>. Consulté le 8 juin 2022.

Pap, Neme. *E RÉUSSIRITdbEeliÉls'DésecUomCeleAtecnTtoalTmiVsnuEpefès(fitPsePanRncEte)es*. p. 10.

*Paroles d'expert*. <http://www.cnesco.fr/fr/differentiation-pedagogique/paroles-dexpert/>. Consulté le 8 juin 2022.

Pauline Argans Girard. *La différenciation pédagogique*. HAL, <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01802302/document>.

Rolland, Xavier. *Portail pédagogique : mathématiques - sciences - diversifier ses pratiques*. Xavier Rolland, <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/mathematiques-sciences/focus/diversifier-ses-pratiques-785560.kjsp>. Consulté le 8 juin 2022.

Savoure, Eric. *Portail pédagogique : mathématiques - sciences - Création de questionnaires à l'aide de QCMCam*. Eric Savoure, <https://www.pedagogie.ac-nantes.fr/mathematiques-sciences/bibliotheque/creation-de-questionnaires-a-l-aide-de-qmcam-1315378.kjsp?RH=1390474711195>. Consulté le 8 juin 2022.

*Unités localisées pour l'inclusion scolaire (ULIS) : dispositifs collectifs au sein d'un établissement scolaire*. 10 mars 2022, <https://www.ih2ef.gouv.fr/unites-localisees-pour-linclusion-scolaire-ulis-dispositifs-collectifs-au-sein-dun-etablissement>.

« Autisme et TED - symptômes, causes, traitements et prévention ». VIDAL, <https://www.vidal.fr/maladies/chez-les-enfants/autisme-troubles-envahissants-developpement.html>. Consulté le 8 juin 2022.

*Cap école inclusive*. <https://www.reseau-canope.fr/cap-ecole-inclusive/amenager-et-adapter.html>. Consulté le 8 juin 2022.